

**PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL
QUARTIER DES TREFLES**

Anderlecht

Évaluation conformément à l'art. 68 du CoBAT

Évaluation

ANNEXES



COLOPHON

Projet :

Plan particulier d'affectation du sol Quartier des Trèfles
Anderlecht
Évaluation conformément à l'art. 68 du CoBAT
Évaluation

Maître d'ouvrage :

Commune d'Anderlecht
Service du Développement urbain
Place du Conseil 1
1070 Anderlecht

Auteur :

Antea Belgium S.A.
Roderveldlaan 1
2600 Antwerpen

T : +32(0)3 221 55 00
F : +32 (0)3 221 55 01
www.anteagroup.be
TVA : BE 414.321.939
RPM Anvers 0414.321.939
IBAN : BE81 4062 0904 6124
BIC : KREDBEBB

Référence :

42168730011/ivm

Date :

21 décembre 2018
25 janvier 2019
12 avril 2019
24 avril 2019

statut / révision :

Rapport version 1
Rapport version 2
Rapport version 3
Rapport version 4

Responsable :

Cedric Vervaet, Account Manager

Contrôle :

Inge Van der Mueren, consultante senior

Collaborateurs :

Inge Van der Mueren, Chef de projet
Giel Vanhoutte, consultant
Dirk Bosmans, consultant

© Antea Belgium S.A. 2019

Sans l'accord écrit préalable d'Antea Group, aucune partie ou extrait de ce texte ne peut être ni publié, ni introduit dans une base de données, ni copié, ni reproduit de quelque forme que ce soit.

PARTIE 2 ANNEXES

- ANNEXE 1 SITUATION EXISTANTE DE FAIT AU MOMENT DE L'ELABORATION DU PPAS**
- ANNEXE 2 SITUATION EXISTANTE DE FAIT ET DE DROIT AU MOMENT DE L'EVALUATION**
- ANNEXE 3 BAROMETRE QUARTIERS DURABLES POUR LE PPAS « QUARTIER DES TREFLES »**
- ANNEXE 4 INFO-FICHE « ESPECES VEGETALES INDIGENES ET CONSEILLEES »**
- ANNEXE 5 GLOSSAIRE**

Annexe 1 Situation existante de fait au moment de l'élaboration du PPAS

Carte 2 : Localisation – périmètre d'étude/photo aérienne

Cartes 3a et 3b : situation existante de fait

Annexe 2 Situation existante de fait et de droit au moment de l'évaluation

Orthophotoplan 2017

Situation existante de droit 2017



Legende/Légende

 Indicatieve perimeter
BBP Klaverwijk
Périmètre indicative
PPAS Quartier des Trèfles

Bron/Source: Orthofotomosaïek, middenschallig, winteropnamen 2017 (Agentschap Informatie Vlaanderen)

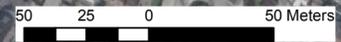


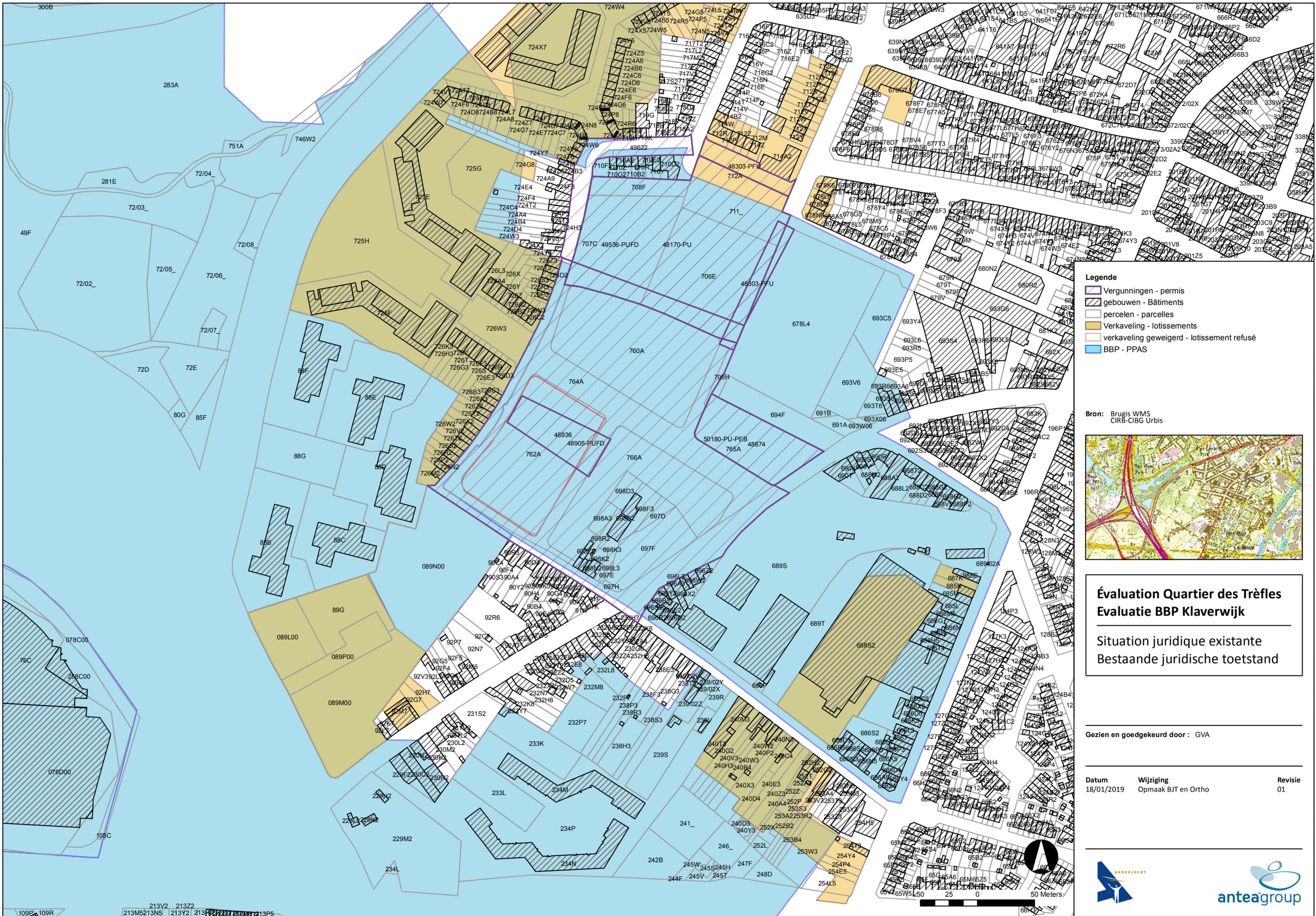
Evaluatie BBP Klaverwijk
Évaluation PPAS Quartier des Trèfles

Orthofotoplan 2017
Orthophotoplan 2017

Gezien en goedgekeurd door : IVM
Vu et approuvé par:

Datum/Date 22/01/2019	Wijziging/adaptation Opmaak orthofotoplan	Versie/version 01
---------------------------------	---	-----------------------------





- Legende**
- Vergunningen - permis
 - gebouwen - Bâtiments
 - percelen - parcelles
 - Verkaveling - lotissements
 - verkaveling geweigerd - lotissement refusé
 - BBP - PPAS

Bron: Brugis WMS
CIRB-CIBG Urbis



Évaluation Quartier des Trèfles
Evaluatie BBP Klaverwijk

Situation juridique existante
Bestaande juridische toetstand

Gezien en goedgekeurd door : GVA

Datum	Wijziging	Revisie
18/01/2019	Opmaak BJT en Ortho	01

Schaal: 1:2.000 Formaat: A2

KenmerkGVA/4216875000

109P_109R 213V2_213Z2 213M5213N5 213Y2_213Z2



- Legende**
- GBP - PRAS
 - gebouwen - Bâtiments
 - percelen - parcelles

Bron: Brugis WMS
CIRB-CIBG Urbis



Évaluation Quartier des Trèfles
Evaluatie BBP Klaverwijk

Situation juridique existante
 Bestaende juridische toetstand

Gezien en goedgekeurd door : GVA

Datum	Wijziging	Revisie
18/01/2019	Opmaak BJT en Ortho	01



Schaal: 1:2.000

Formaat: A2



109P_109R 213V2 213Z2 213M5213N5 213Y2 213V2 213Z2 213M5213N5 213Y2

KenmerkGVA/4216875000

Annexe 3 Baromètre Quartiers Durables pour le PPAS « Quartier des Trèfles »

Un glossaire attaché au baromètre est repris en Annexe 5.

BAROMETRE QUARTIERS DURABLES: Indicateurs de durabilité à l'échelle de quartier

Remarque préalable	<p>Cet Instrument est une première version test du baromètre Quartiers Durables Bruxellois - version 2016 en développement chez Bruxelles Environnement et en co-production avec d'autres acteurs régionaux. L'instrument est mis à disposition de la commune d'Anderlecht à titre "d'expérimentation" pour évaluer le PPAS de Trèfles et pour vérifier si cette méthodologie pourra servir pour les futures évaluations de PPAS.</p> <p>A travers l'évaluation du PPAS et les recommandations du RIE (ligne "PPAS" dans cet excel), l'objectif sera de formuler des recommandations supplémentaires concernant la durabilité des futurs projets dans le quartier Trèfles (ligne "Evaluation" dans cet excel).</p> <p>Il est important à savoir que cet instrument est également testé pour d'autres usages par Bruxelles Environnement et ses partenaires régionaux (non seulement comme outil d'évaluation mais également comme outil d'aide à la conception), et qu'il ne s'agit donc pas d'une version finale puisque l'outil évoluera encore par la suite. Cet instrument est également lié au Mémento des quartiers durables, attendu pour 2019, un guide de quartiers durables avec des principes d'aide à la conception, des indicateurs, des valeurs de référence et des exemples de bonnes pratiques mis en contexte.</p>
Objectif	<p>Dans une approche holistique de la durabilité, le référentiel pour des quartiers plus durables a pour objectif primaire d'induire et stimuler une amélioration des pratiques de l'aménagement du territoire et de la construction en faveur de la qualité de vie de tous les bruxellois et de l'environnement, en éclairant les différents acteurs du développement territorial bruxellois (développeurs et autorités planificatrices) sur la qualité et la durabilité d'un projet de développement à l'échelle d'un quartier, quel que soit le stade du projet.</p> <p>Le baromètre permet de développer une réflexion qui dépasse le seul enjeu résidentiel et du bâti, en vue de mener un projet de quartier urbain exemplaire réellement transversal et intégré. Il s'agit de produire un véritable quartier de ville, plurifonctionnel, porteur d'identité et de qualité de vie et s'inscrivant dans son contexte tant spatial que social.</p>
Domaine d'application	<p>Les 9 thèmes abordés couvrent l'ensemble des réflexions liées à la durabilité d'un projet de quartier.</p> <p>Le baromètre est organisé de manière similaire au "Guide Bâtiment Durable", outil développé par Bruxelles Environnement et spécifique à l'échelle du bâtiment. Le présent outil se focalise sur l'échelle plus large que représente le quartier. Des recoupements sont évidemment à faire avec celui-ci (passage d'une échelle à l'autre en fonction du type de réflexion). Le Mémento des quartiers durables traitera des mêmes thématiques et est attendu pour 2019, Le quartier est ici défini comme un espace constitué de plusieurs bâtiments et d'au moins un espace public (quartier nouveau ou en rénovation, quelle que soit sa taille).</p> <p>Le baromètre pour des Quartiers Durables est a priori destiné à être utilisé comme outil d'aide à la conception par les urbanistes qui conçoivent des quartiers. L'outil permet l'évaluation et la réflexion sur un projet lors de ses différentes phases : la phase de diagnostic (état initial du quartier), les ambitions (basées sur le diagnostic et les prérogatives du maître d'ouvrage), la phase de planification (Masterplan, PPAS...), la phase opérationnelle (projet de quartier) et la phase vie du quartier. Dans cet exercice l'outil est donc testé comme outil d'aide à l'évaluation d'un PPAS. Les onglets "Vision de quartier" et "MAN" - gestion de projet et participation citoyenne n'ont pas été inclus.</p> <p>Cet outil possède plusieurs buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en lumière les forces et faiblesses d'un projet et permettre ainsi de poser des choix permettant son amélioration; - permettre l'évaluation de la durabilité d'un projet, en absolu mais également par rapport l'état initial du quartier, et sa comparaison avec d'autres projets (en phase de concours par exemple) ; - vérifier la concrétisation du projet et le tester in vivo.
Références	<p>Ref-B (BE), Guide Bâtiment Durable (Bruxelles), Référentiel Quartiers Durables (Wallonie), Duurzaamheidsmeter Wijken (Flandre), Concevoir et évaluer un projet d'écoquartier (référentiel INDI (FR)), BREEAM Communities (UK), etc. Experts BE, stratégies et plans régionaux (plan pluie, stratégie good food, plan nature,...), outils bruxellois existants (indicateur nature, outil d'impact environnemental de la voirie, quadeau,...), fiches et vademecum existants</p>
Points d'attention	<p>Rechercher des indicateurs de durabilité est source de paradoxe. En effet, il est utile de disposer de points de repère pour savoir si le projet est bien adapté à la situation présente et aux objectifs fixés, si le projet a finalement abouti à ce qui était prévu, et enfin si les usages amènent aux résultats souhaités. Dans le même temps la question du développement durable nécessite une approche systémique qui ne peut se résumer à une somme d'indicateurs, aussi finement élaborés soient-ils. Des synergies positives ou négatives existent, et peuvent difficilement être modélisées.</p> <p>Si certains facteurs sont facilement ou possiblement quantifiables comme la consommation énergétique, d'autres (comme ce qui reflète le sentiment d'appartenance à un quartier, la qualité de la vie ou la participation à la vie du quartier) sont qualitatifs, voire du domaine du ressenti, ce qui rend la mesure encore plus délicate. Cet outil a pour but d'éclairer la réflexion lors de la conception/l'évaluation d'un quartier, afin de se poser les bonnes questions.</p> <p>Travailler à l'échelle du quartier offre un certain confort de proximité et de cohérence socio-culturelle (c'est un bon point de repère pour les habitants ou les usagers), mais cela induit des limites dans le niveau d'exigence que l'on cherche à atteindre dans certains domaines. C'est le cas des aspects touchant à la mobilité quand les choix sont décidés à l'échelle régionale ou nationale par exemple. C'est le cas notamment de la propriété foncière quand elle échappe aux communes ou aux porteurs de projet...</p> <p>Objectivité et interprétation : le choix des indicateurs, le choix des seuils et du système de notation ne sont pas neutres et, s'ajoutant aux limites précédemment énoncées (influencent sur les limites de la notion de développement durable). Dans tous les cas, que le processus applique au pied de la lettre les critères choisis ou qu'il aboutisse à une estimation subjective, le résultat est donc à prendre comme une indication, puisqu'il s'agit d'examiner un certain nombre d'indicateurs</p> <p>Sur un plan technique, des données et des outils sont encore manquants. Ainsi par exemple, à propos des matériaux, en Belgique ni les informations relatives à l'analyse du cycle de vie, fournies sous forme d'une base de données centralisée, ni une méthode d'évaluation intégrée au niveau du bâtiment n'étaient disponibles au printemps 2016 dans le guide d'évaluation et de certification bâtiment durable.</p> <p>En outre, certaines priorités ou seuils en matière de développement durable actuels ne sont pas nécessairement ceux de demain.</p>

Mode d'emploi

Remarque

Pour une explication concrète sur comment cet outil a été utilisé lors de l'évaluation du PPAS, nous faisons référence à la méthodologie de l'évaluateur.

Structure du baromètre

- 3 onglets grisés** : Informations générales, mode d'emploi, vision intégrée. L'onglet "vision" n'a pas été inclus dans cet exercice
- 9 onglets colorés** : Le Baromètre des Quartiers Durables bruxellois se décompose en 9 onglets développant différentes thématiques permettant de brosser tout le spectre du développement durable à travers un set d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et de s'inscrire dans les objectifs stratégiques régionales de la région bruxelloise.
 - Les différents indicateurs du baromètre sont évalués dans 9 thèmes :
 - MAN - Gestion de projet et participation citoyenne (non retenu dans cet exercice)
 - HUM - Environnement humain
 - SPA - Développement Spatial
 - PHY - Environnement Physique
 - NAT - Développement de la nature
 - WAT - Cycle de l'eau
 - MAT - Matières
 - ENE - Energie
 - MOB - Mobilité

Structure au sein des onglets

N° Thème XXX - Titre Thème

Phase concernée: DIAGNOSTIC	Niveau d'ambition: AMBITION	Phase concernée:
---------------------------------------	---------------------------------------	------------------

TIT 01 - Titre									
TIT 01.01 Sous-titre									
Indicateur	Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS	Légende niveau d'ambition	Plan Particulier d'Affectation du Sol	Évaluation		
n°		La phase de diagnostic est rempli par l'évaluateur sur base des informations disponibles (diagnostic RIE)	L'évaluateur attribue un niveau d'ambition sur base de la degré le PPAS met en oeuvre l'indicateur et les recommandations du RIE.	L'évaluateur explique comment le PPAS répond à l'indicateur en question	2		recommandation ambitieuse	Les étoiles pleines sont des recommandations ambitieuses ou des effets positifs importants (répond à une problématique initialement présente).	Une recommandation ambitieuse est suivie parfaitement ou le niveau d'ambition va plus loin que la recommandation proposée.
					1		recommandation assez poussée	Les demi-étoiles sont des recommandations du RIE qui sont assez poussées (en général à cause d'une incidence négative notable).	Une recommandation de ce niveau d'ambition est suivie parfaitement ou une recommandation plus poussée de la ligne "PPAS" (étoile pleine) est suivie partiellement
					0		recommandation "standard"	Les étoiles vides concernent les effets ou recommandations du RIE qui ne dépassent pas le niveau "standard".	Une recommandation de ce niveau d'ambition est suivie parfaitement ou une recommandation plus poussée de la ligne "PPAS" (demi-étoile ou étoile pleine) est suivie partiellement .
					∅		pas d'application	Certains indicateurs ne sont pas d'application vu le contexte du site et des explications ne sont pas émises pour ceux-ci.	Certains indicateurs ne sont pas d'application vu le contexte du site et des explications ne sont pas émises pour ceux-ci.
Évaluation	État d'avancement 2017	Niveau d'ambition atteint	Recommandations supplémentaires	Légende évaluation					
	L'état d'avancement 2017 est rempli par l'évaluateur sur base des données disponibles (visite de terrain, permis, cartes, ...)	L'évaluateur évalue dans quelle mesure le niveau d'ambition est déjà atteint	L'évaluateur explique dans quelle mesure certaines recommandations du RIE sont toujours d'application afin de répondre à l'indicateur en question, ou formule ses recommandations	atteint	Si des incidences positives ressortent des projets déjà réalisés et/ou si les recommandations du RIE ont été réalisées complètement, le niveau d'ambition initial est atteint.				
				non atteint	Si les incidences (positives) ne sont pas ressorties de l'analyse ou seulement en partie et/ou si les recommandations du RIE n'ont pas été réalisées ou seulement en partie, le niveau d'ambition initial n'est pas atteint et des recommandations complémentaires sont formulées.				
				pas d'application	Certains indicateurs ne sont pas d'application vu le contexte du site et ne reçoivent donc pas d'explication ou de recommandations supplémentaires.				
Indicateur	Indicateur dans une autre couleur							Certains indicateurs sont transversaux et en relation avec plusieurs thèmes, nous l'indiquons pour mémoire.	
Indicateur	Pas d'indicateurs à l'échelle d'un PPAS							Certains indicateurs du baromètre quartiers durables n'ont pas été repris car n'étant pas d'application à l'échelle d'un PPAS.	

2 HUM - Environnement humain

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

HUM 01 - Stimuler la vitalité sociale du quartier

HUM 01.01 - Densification qualitative

1 La densité prévue par le plan permet-elle de stimuler la vitalité sociale du quartier et de ses alentours sans pour autant présenter des inconvénients pour la qualité de vie (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Qualité de vie actuelle: niveau de sécurité globalement bon, nuisances et insécurité liées au trafic de transit qui emprunte la Rue Delwart, dérangement ponctuel par les sollicitations des occupants des caravanes implantées sur le terrain le long de la rue Delwart, dépôts clandestins de déchets, qualité de l'air moyenne (proximité du Ring), environnement sonore chargé (mais améliorations dans les années à venir), ensoleillement globalement bien, commerces le long de la Chaussée de Mons de qualité et de vitalité moyennes (HORECA, alimentation et services divers).	 recommandation assez poussée	La densité (P/S) prévue est comparable à la densité de l'îlot le plus proche du périmètre (Venizlos/Frans Hals). Les nouveaux équipements collectifs et la reconstruction des infrastructures sportives ont un effet positif sur la vitalité sociale. Par contre, il y a une augmentation significative de l'intensité du trafic automobile ce qui a un impact négatif sur l'environnement des habitants. Cet effet est à contrebalancer par la suppression du trafic de transit très important actuellement sur la route de Lennik. L'urbanisation induira une chalandise supplémentaire + un renforcement de l'attractivité des commerces pour les habitants du square Jean Hayet par la création de liaisons piétonnes. Le programme du PPAS en matière d'activités commerciales devrait renforcer la vitalité - commerciale du pôle existant. La création de commerces se justifie par rapport à l'augmentation de la chalandise locale. Il est recommandé d'assurer une connexion forte entre la Chaussée de Mons et la nouvelle place publique afin d'assurer des synergies commerciales entre ces deux pôles (connexion au niveau des aménagements physiques mais aussi visuels).

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Qualité de vie actuelle: niveau de sécurité globalement bon, nuisances et insécurité liées au trafic de transit qui emprunte la Rue Delwart, dérangement ponctuel par les sollicitations des occupants des caravanes implantées sur le terrain le long de la rue Delwart, dépôts clandestins de déchets, qualité de l'air moyenne (proximité du Ring), environnement sonore chargé (mais améliorations dans les années à venir), ensoleillement globalement bien, commerces le long de la Chaussée de Mons de qualité et vitalité moyennes (HORECA, alimentation et services divers). Vu que la place centrale n'est pas possible actuellement, il sera difficile d'assurer une connexion forte entre la Chaussée de Mons et le cheminement piéton et donc d'assurer des synergies commerciales entre ces deux pôles. La création de commerces de proximité le long du cheminement piéton se justifie par la chalandise supplémentaire prévue dans le périmètre et existant à hauteur du square Jean Hayet.	 non atteint	Il est recommandé de prévoir un plus petit programme commercial, connecté à la liaison piétonne et limité aux services de proximité, en particulier à hauteur du carrefour Rue Pierre Schaller et Route de Lennik.

HUM 01.02 - Offre programmatique complète

2 Les affectations prévues sont-elles diversifiées et permettent-elles de l'accès à un noyau commercial de proximité à moins de 500m à pied des logements (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les commerces se situent le long de la chaussée de Mons qui borde le périmètre (le centre de gravité du pôle commercial est plutôt concentré sur le tronçon inclus entre la rue Alexandre Pierrard et la place Bizet).	 recommandation ambitieuse	La mixité au sud de la route de Lennik est raisonnable et similaire à celle des îlots proches situés le long de la chaussée de Mons. La mixité au nord de la route de Lennik n'est pas excessive, il est recommandé de développer quelques commerces de proximité le long de l'axe piéton entre la future place et le square de la rue Delwart (en évitant de déformer la vitalité commerciale de la place en dispersant les commerces au sein du périmètre). Le pôle commercial le long de la Chaussée de Mons se situe à moins de 500 m à pied des logements prévus, les commerces prévus se situent dans le centre du quartier et donc également à moins de 500 m des logements.

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les commerces se situent le long de la chaussée de Mons qui borde le périmètre (le centre de gravité du pôle commercial est plutôt concentré sur le tronçon inclus entre la rue Alexandre Pierrard et la place Bizet). Il n'y a pas encore de commerces et de logements au centre du site.	 non atteint	Vu que la nouvelle place ne sera sans doute pas réalisée si De Lijn reste sur son site et que dans le RIE, il est recommandé de développer quelques commerces de proximité le long de l'axe piéton entre la future place et le square de la rue Delwart, il n'y a pas de risque que ces commerces déforment la vitalité commerciale de la place.

3 Les espaces prévus pour les équipements et services permettent-ils de répondre aux futurs besoins du quartier, et aux besoins existants aux alentours (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	École provisoire installée sur les terrains le long de la rue des Trèfles, déficit d'accueil d'environ 1.300 élèves en 2010 (500 élèves ne pouvant être accueillis et 800 élèves ayant été accueillis dans des conditions matérielles inadéquates), demande croissante. Manque d'infrastructures locales pour accueillir des activités culturelles de proximité. 3 terrains de football présents dans le périmètre dont 2 sont accessibles à tous sans restriction, un terrain de basket, 2 terrains de pétanque.	 recommandation ambitieuse	L'implantation d'une nouvelle école communale au sein du périmètre est prévue. Il est recommandé d'implanter également une crèche intégrée ou non à l'équipement scolaire, d'un espace vert comprenant une plaine de jeux et une maison de quartier au sein du périmètre. Le PPAS induit la suppression d'un terrain de football, d'un des 3 terrains de football et la relocalisation d'un terrain de football à côté du terrain maintenu le long de la rue du Bouquet. Cette suppression est largement compensée par l'extension des terrains affectés aux activités de sports et de plein air et par la délimitation d'une zone constructible destinée à accueillir un bâtiment sportif comprenant les locaux nécessaires à l'exploitation des terrains de football et des locaux destinés à la pratique d'autres disciplines sportives. Les 2 terrains de pétanque ne sont pas maintenues à leur place actuelle, mais peuvent être relocalisées (p.e. le long du piétonnier).

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	École provisoire installée sur les terrains le long de la rue des Trèfles, nouvelle école pas encore à sa capacité maximale. Manque d'infrastructures locales pour accueillir des activités culturelles de proximité. 1 terrain de football présent dans le périmètre, 2 autres terrains de football, un terrain de basket et 2 terrains de pétanque sont supprimés.	 atteint	Les recommandations d'implanter également une crèche intégrée ou non à l'équipement scolaire, d'un espace vert comprenant une plaine de jeux et une maison de quartier au sein du périmètre restent d'application.

HUM 01.03 - Mutualisation des espaces

4 Le plan prévoit-il un espace à destiner à la culture ou à l'élevage (participatif et/ou professionnel) (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	3 parcelles agricoles et 1,3 ha de jardins potagers	★ recommandation "standard"	Urbanisation de la majeure partie des terrains non bâtis. Compensation par l'affectation du centre de certains intérieurs d'îlots (+/- 0,4 ha) en potagers urbains + affectation en potagers urbains des terrains non constructibles dans le projet de 200 logements Route de Lennik. Il est recommandé d'approfondir les possibilités de nouveaux potagers urbains sur les parcelles qui sont attenantes à l'école et de les mettre en disposition préférentielle à destination des exploitants des potagers existants.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Jardins potagers autour de la nouvelle école	★ atteint	Aménager les 2 autres zones de jardins potagers prévues dans le PPAS

5 Le plan prévoit-il un espace de compostage collectif au sein du quartier (périmètres d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas présent	★ recommandation assez poussée	Recommandation d'autoriser l'aménagement de points de compostage collectifs au sein des jardins potagers et d'instaurer un plan de gestion et de suivi au niveau de ces points de compostage.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas présent	★ non atteint	les recommandations du RIE restent d'application: autoriser l'aménagement de points de compostage collectifs au sein des jardins potagers et instaurer un plan de gestion et de suivi au niveau de ces points de compostage.

6 Le plan prévoit-il des espaces extérieurs partagés (p.ex. espaces verts semi-privés, ...) (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	2 terrains de football accessibles à tous sans restriction, 2 terrains de pétanque au coin du carrefour rue des Tréfiles/Route de Lennik	★ recommandation assez poussée	Affectation du centre de certains intérieurs d'îlots (+/- 0,4 ha) en jardins potagers ou jardins communs, place commune et piétonnier (avec terrains de pétanque p.e.)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas présent actuellement, 1 terrain de football du complexe sportif disponible, jardins potagers autour de l'école pas encore en fonctionnement	★ non atteint	Il est recommandé d'affecter le centre de certains intérieurs d'îlots (+/- 0,4 ha) en jardins potagers ou jardins communs comme prévu dans le plan, de compenser les terrains de pétanque disparus (p.e. à hauteur du piétonnier ou du complexe sportif) et de compenser le manque de place central (voir numéros 36 et 37 de l'onglet SPA)

7 Le plan précise-t-il les endroits pour des conteneurs dans l'espace public (périmètres d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	2 points de bulles à verre dans le périmètre: carrefour route de Lennik/rue Alexandre Pierrard et James Cook/rue Delwart	★ recommandation ambitieuse	Recommandation de prévoir des bulles à verre enterrées à proximité de la zone d'accès à l'école, de la place publique ou du parking à l'air libre en bordure de la plaine sportive et d'autoriser l'aménagement de points de compostage collectifs au sein des jardins potagers et d'instaurer un plan de gestion et de suivi au niveau de ces points de compostage.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Il n'y a plus de points de bulles à verre dans le périmètre	★ non atteint	Les recommandations du RIE restent d'application: prévoir des bulles à verre enterrées à proximité de la zone d'accès à l'école, de la place publique ou du parking à l'air libre en bordure de la plaine sportive et autoriser l'aménagement de points de compostage collectifs au sein des jardins potagers et instaurer un plan de gestion et de suivi au niveau de ces points de compostage.

HUM 02 - Rendre le quartier inclusif

HUM 02.01 - Différenciation du logement

8 Le plan permet-il une diversification de la taille des logements (nombre de logements de 0 ou 1 chambre, nombre de logements de plus de 4 chambres) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Maisons unifamiliales et immeubles à appartements présents dans le périmètre, faible présence de logements sociaux	★ recommandation "standard"	Dans les zones d'habitation, la construction de maisons unifamiliales et des immeubles à appartements est permise. Une diversification de la taille est donc également permise.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Maisons unifamiliales et immeubles à appartements présents dans le périmètre, faible présence de logements sociaux	★ atteint	Dans les zones d'habitation, la construction de maisons unifamiliales et des immeubles à appartements est permise. Une diversification de la taille est donc également permise, mais les projets de logement effectués concernent seulement des appartements. La perte de diversification a néanmoins l'avantage d'avoir des densités plus grandes, ce qui convient à ce quartier vu sa localisation près d'une future gare RER.

9 Les plan permet-il une proportion de logements adaptables et/ou adaptés aux PMR ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'info	★	Pas d'info mais possible à prévoir
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'info	★ recommandation "standard"	Pas d'info mais possible à prévoir, pour les normes relatives à l'accessibilité aux PMR, nous faisons référence au RRU, Titre IV - accessibilité des bâtiments pour personnes à mobilité réduite. Afin d'atteindre un niveau d'ambition plus haut, le guide d'aide à la conception d'un logement adaptable (http://www.construire-adaptable.be/) peut être suivi lors d'un projet spécifique.

HUM 02.02 - Prix abordables

10 Le plan prévoit-il d'améliorer la situation actuelle du quartier et de ses alentours en matière de logements sociaux (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le profil socioprofessionnel des habitants des îlots avoisinants peut être qualifié de moyen à faible, mais faible présence de logements sociaux dans le périmètre (possiblement lié au fait que certains des logements sociaux existants étaient inoccupés en 2001, en attente de travaux de rénovation)	 recommandation "standard"	Pas prévue (voir numéro 11 ci-dessous)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas de logements sociaux construits/prévus dans le périmètre	 atteint	Pas de recommandations

11 Le plan prévoit-il d'améliorer la situation actuelle du quartier et de ses alentours en matière de logements moyens (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le profil socioprofessionnel des habitants des îlots avoisinants peut être qualifié de moyen à faible selon l'auteur du RIE	 recommandation assez poussée	Afin d'améliorer la mixité sociale au sein du futur quartier et à l'échelle des quartiers avoisinants, les profils socioprofessionnels élevés sont favorisés sans pour autant créer un quartier exclusivement composé de résidents de cette catégorie. Il est recommandé de développer une démarche proactive auprès des propriétaires afin d'encourager ceux-ci à développer des appartements de niveau supérieur.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le profil socioprofessionnel des habitants des îlots avoisinants reste comparable au profil socioprofessionnel au moment de la rédaction du RIE et peut donc toujours être qualifié de moyen à faible	 atteint	Afin d'améliorer la mixité sociale au sein du futur quartier et à l'échelle des quartiers avoisinants, les profils socioprofessionnels élevés sont favorisés sans pour autant créer un quartier exclusivement composé de résidents de cette catégorie. Il est recommandé de développer une démarche proactive auprès des propriétaires afin d'encourager ceux-ci à développer des appartements de niveau supérieur.

12 Le plan prévoit-il de répartir ces logements au sein du quartier afin d'éviter une forme de "ghettoïsation" (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le profil socioprofessionnel des habitants des îlots avoisinants peut être qualifié de moyen à faible selon l'auteur du RIE	 recommandation "standard"	Afin d'améliorer la mixité sociale au sein du futur quartier et à l'échelle des quartiers avoisinants, les profils socioprofessionnels élevés sont favorisés sans pour autant créer un quartier exclusivement composé de résidents de cette catégorie.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le profil socioprofessionnel des habitants des îlots avoisinants peut être qualifié de moyen à faible, les appartements déjà construits sont d'un niveau élevé.	 atteint	La recommandation de favoriser les profils socioprofessionnels élevés sans pour autant créer un quartier exclusivement composé de résidents de ce type, reste d'application.

HUM 03 - Stimuler la vitalité commerciale et économique du quartier

HUM 03.01 - Dynamique économique

13 Les ressources économiques et sociales, matérielles et immatérielles du quartier et de ses alentours sont-elles connues et renforçables (périmètres opérationnel et d'étude)? (Savoirs-faire, Réseaux d'entreprises, surface dédiée, ...)?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	2 entreprises de taille importante dans le périmètre : EGTA et De Lijn, commerces de proximité dans les immeubles bordant la chaussée de Mons, développement de nouvelles activités économiques de l'autre côté de la rue des Trèfles (halls-relais pouvant accueillir des petites et moyennes entreprises) et commerces le long de la chaussée de Mons	 recommandation "standard"	Le possible départ de De Lijn et EGTA du périmètre est regrettable car celles-ci offrent de l'emploi à une main d'oeuvre peu qualifiée. Ceci est compensé partiellement par le développement de nouvelles entreprises à caractère urbain et d'activités administratives et est autorisé par le PPAS (limité afin de ne pas déséquilibrer la mixité).
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	L'entreprise De Lijn est encore-sur place, pas de nouvelles activités économiques	 atteint	De Lijn ne prévoit pas son départ du périmètre, donc il reste une offre d'emploi à une main d'oeuvre peu qualifiée. Pas de recommandations.

14 Une stratégie de développement économique est-elle élaborée au sein du projet, en accordance avec les dynamiques autour (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	2 entreprises de taille importante dans le périmètre: EGTA et De Lijn, commerces de proximité dans les immeubles bordant la chaussée de Mons, développement de nouvelles activités économiques de l'autre côté de la rue des Trèfles (halls-relais pouvant accueillir des petites et moyennes entreprises) et commerces le long de la chaussée de Mons	 recommandation "standard"	Le développement de nouvelles entreprises à caractère urbain et d'activités administratives est autorisé par le PPAS (limité afin de ne pas déséquilibrer la mixité) et est cohérent avec la dynamique locale existante.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	L'entreprise De Lijn est encore sur place et pas de nouvelles activités économiques	 atteint	Le développement de nouvelles entreprises à caractère urbain et d'activités administratives est autorisé par le PPAS (limité afin de ne pas déséquilibrer la mixité) et est encore à faire.

15 Le projet améliore-t-il la situation actuelle en termes de perception d'un point de vue économique (périmètres opérationnel et d'étude)?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'info	 recommandation assez poussée	La mise en oeuvre du PPAS entraîne un revenu significatif pour la commune, mais ces revenus sont vraisemblablement absorbés par les coûts de gestion et maintenance générés par le nouveau quartier.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'info	 atteint	Pas de recommandations

25 Le plan prévoit-il une fonction d'accueil du public dans une partie des rez-de-chaussée afin de garantir un dynamisme économique et social (périmètre opérationnel)?

HUM 03.02- Emploi

16 Le projet améliore la situation économique du quartier et de ses alentours en termes de nombre d'emplois (périmètres opérationnel et d'étude)?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	2 entreprises de taille importante: EGTA et De Lijn (nombre d'emplois inconnu). EGTA occupe du personnel peu qualifié. Le dépôt d'entreprise De Lijn occupe également une part significative de personnel peu qualifié (chauffeur de bus principalement). La population communale et bruxelloise maîtrisent pas assez le néerlandais afin d'obtenir des emplois chez De Lijn.	 recommandation "standard"	Le nombre d'emplois directs a été estimé à un maximum de 282 emplois (à contrebalancer par le départ de l'entreprise De Lijn). Le nombre d'emplois indirects a été estimé à 9-11 emplois. Les emplois générés par les nouveaux logements ont été estimés à +/- 50 emplois et par l'équipement 'école' à 75 emplois.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	L'entreprise De Lijn et quelques commerces de proximité implantés aux rez-de-chaussée des immeubles bordant la chaussée de Mons.	 atteint	Il est recommandé de stimuler au maximum les fonctions générant de l'emploi, vu la localisation du site près d'une future gare RER.

HUM 03.03 - Economie sociale

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

HUM 04 - Rendre le quartier adaptable au changement de contexte

17 Le projet imagine-t-il une possible transformation des espaces extérieurs dans le temps (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'info	 recommandation "standard"	Pas d'info
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'info	 non atteint	Vu que De Lijn reste dans le périmètre, le contexte actuel ne correspond plus à celui que le PPAS a anticipé. Vu le manque de contexte déjà présent, le projet est par conséquent peu adaptable aux changements de contexte. Il est nécessaire d'anticiper si De Lijn reste dans le périmètre à long terme (voir numéros 21 et 22 de l'onglet SPA).

HUM 05 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

3 SPA - Développement spatial

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

SPA 01 - Les espaces ouverts comme épine dorsale du quartier

SPA 01.01 Continuité

64 Le plan assure-t-il une connexion du maillage actif au réseau existant dans les quartiers alentours et assure-t-il un cheminement continu et direct pour les piétons et les vélos (périmètres région, opérationnel et d'étude) ?

18 Le plan renforce-t-il le paysage grâce au maintien/à la création d'un/de continuité(s) du maillage vert (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le maillage vert longe le parc des Etangs situé à proximité du périmètre du PPAS de l'autre côté du boulevard Maurice Carême.	 recommandation assez poussée	Fortes minéralisations du périmètre -> recommandations: aménagement du cheminement piéton avec des alignements d'arbres voire des haies qui permettront également de délimiter l'espace par rapport à la voirie, préservation des arbres sur le site de la nouvelle école, aménagement d'un espace vert récréatif, préservation d'une ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs et si possible, encourager la plantation d'espèces arbustives et aborescentes au centre de la zone, favoriser l'aménagement de 3 zones de jardins potagers, aménagement d'un bassin d'orage 'à sec' le long du boulevard Maurice Carême.

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas de renforcement vu l'augmentation de la minéralisation du périmètre, la plantation d'arbres et haies le long du cheminement piéton entre la route de Lennik et la Rue Delwart, la préservation d'alignements d'arbres le long de la Route de Lennik, Rue James Cooke, Rue Delwart, Rue Alexandre Pierrard et autour de la zone de sport créent des liaisons naturelles et compensent l'effet négatif. À hauteur de la nouvelle école les arbres sont remplacés par de nouvelles plantations. Les arbres à haute tige à hauteur de la zone de sports sont encore présents. Une zone de potagers est construite autour de l'école. Le bassin d'orage à l'ouest du périmètre ne peut pas être construit, mais autour de l'école 2 bassins d'orage à l'air libre sont présents.	 atteint	Les recommandations du RIE restent d'application : aménagement d'un espace vert récréatif, préservation d'une ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs et si possible, encourager la plantation d'espèces arbustives et aborescentes au centre de la zone, favoriser l'aménagement de 3 zones de jardins potagers. En plus, il est recommandé, dans la mesure du possible, d'également prévoir des dispositifs paysagers de gestion d'eau de pluie dans le cadre des nouveaux projets immobiliers. En plus, il est recommandé d'utiliser des plantes indigènes.

19 Le plan renforce-t-il le maillage bleu bruxellois grâce au maintien/à la création d'éléments d'eau (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le périmètre du PPAS ne comprend ni ruisseaux, ni sources et ni mares. Les éléments hydrographiques les plus proches sont artificiels : voûtement du Neerpedebeeek, pièces d'eau du parc des Etangs et canal Bruxelles-Charleroi.	 recommandation assez poussée	Proposition d'installer un bassin d'orage le long du boulevard Maurice Carême pour le stockage temporaire des eaux pluviales avant de les rediger vers les étangs de la Pedé qui sont actuellement sous alimentés en eau. Des aménagements écologiques et une gestion différenciée au niveau du bassin auraient un effet bénéfique sur la faune et la flore locale. L'implantation des fossés drainants dans le périmètre n'est pas possible vu sa consommation d'espace importante.

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	2 bassins d'orage à l'air libre au côté sud-est et ouest de la nouvelle école	 atteint	Le bassin d'orage à l'ouest du périmètre comme prévu dans le PPAS n'est pas encore présent et est difficile à installer vu que la connection au périmètre doit passer par un domaine privé, les bassins d'orage à l'air libre à hauteur de l'école sont appréciés et il est recommandé, dans la mesure du possible, d'également prévoir des dispositifs paysagers de gestion de l'eau de pluie dans le cadre des nouveaux projets immobiliers en intégrant le principe général "récupération - rétention - évacuation".

20 Le plan assure-t-il que les barrières urbaines soient atténuées avec une approche qualitative (périmètres opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Manque de liaison Quartier des Etangs et Quartier La Roue, manque d'espace public.	 recommandation assez poussée	Le PPAS crée une liaison modes doux entre la Chaussée de Mons et le square Delwart, y inclus une place centrale ce qui induit des liaisons entre le quartier Delwart et la Chaussée de Mons, le quartier La Roue et le quartier des Etangs, les futurs logements et la Chaussée de Mons et le parc des Etangs. Les îlots mêmes sont peu ouverts.

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Manque de liaison entre le quartier des Etangs et le quartier La Roue ; manque d'espace public.	 non atteint	Le PPAS crée une liaison modes doux entre la Chaussée de Mons et le square Delwart, y inclus une place centrale ce qui induit des liaisons entre le quartier Delwart et la Chaussée de Mons, le quartier La Roue et le quartier des Etangs, les futurs logements et la Chaussée de Mons et le parc des Etangs. Les îlots mêmes sont peu ouverts. Si l'aménagement de la place centrale prévue dans le PPAS n'est pas possible (parce que le dépôt de De Lijn ne déménage pas), il est recommandé de compenser ce manque par de nouvelles liaisons (voir numéros 21 et 22 de l'onglet SPA ci-dessous).

SPA 01.02 Structuration et typologie

21 Le plan prévoit-il des espaces ouverts structurés et structurants au sein du quartier et par rapport à ses alentours (périmètre opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Il n'y a pas de réelle structuration de l'espace public vu l'absence de place centrale	★ recommandation ambitieuse	Le PPAS crée un cheminement et une place centrale dans le quartier. Cette place présente des dimensions très similaires à celle de la Plaine des Loisirs au sein du quartier La Roue. Il est recommandé de prévoir différents éléments d'animation sur la place (jeux pour enfants, bancs, fontaine, marché, kermesse, festivités locales ou communales, ...). Les portes d'accès aux parkings souterrains devraient être aménagées en dehors des façades donnant sur la place.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Il n'y a pas de réelle structuration de l'espace public vu la non-réalisation d'une place centrale	★ non atteint	Si le dépot 'De Lijn' reste sur place, les espaces structurants suivants ne peuvent pas être réalisés: liaison modes actifs entre la Route de Lennik et la Chaussée de Mons, la place centrale à hauteur de la Route de Lennik. Il est recommandé de compenser l'absence de ces espaces structurants à un autre endroit dans le périmètre du PPAS (si possible sans modification du PPAS). Alt. 1 : étudier, en collaboration avec De Lijn, les possibilités de réaménagement du dépot afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de réaménager les activités sur un site plus petit afin de réaliser au moins le cheminement modes actifs entre la Route de Lennik et la Chaussée de Mons. Néanmoins cette alternative manque de possibilités (de l'espace) pour la finalisation de l'ilot le long de la Rue A. Pierrard et du développement d'activités commerciales le long de ce cheminement.

22 Le plan prévoit-il des espaces publics diversifiés en taille et types (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Manque d'espace public	★ recommandation ambitieuse	Le PPAS crée un cheminement et une place centrale dans le quartier. Cette place présente des dimensions très similaires à celle de la Plaine des Loisirs au sein du quartier La Roue. Il est recommandé de prévoir différents éléments d'animation sur la place (jeux pour enfants, bancs, fontaine, marché, kermesse, festivités locales ou communales, ...). Les portes d'accès aux parkings souterrains devraient être aménagées en dehors des façades donnant sur la place.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Manque d'espace public	★ non atteint	Alt. 2 : maintien du site de De Lijn et aménagement de la liaison modes actifs par le réaménagement de la Rue A. Pierrard et le côté sud des terrains de sport. Il s'agit de la liaison modes actifs déjà prévue au nord de la maison de repos et un éventuel élargissement conforme à l'affectation 'zones d'équipement d'intérêt collectif pour infrastructures de sports et d'activités de loisir en plein air. Une opportunité se pose également pour le maintien et/ou la compensation des arbres à haute tige à hauteur de la liaison élargie. La liaison modes actifs est reliée aux terrains de sport et autres fonctions publiques (école) ce qui remplace la connexion aux activités commerciales initialement prévues. Alt. 3 : aménagement des zones résiduelles existantes comme aires de jeu et petites places (par exemple : la parcelle triangulaire au coin de la Route de Lennik et de la nouvelle route).

SPA 01.03 Les espaces ouverts comme terreau de l'écosystème

23 Le plan maintient-il/prévoit-il un certain niveau de performance du paysage pour remplir un maximum de fonctions écosystémiques (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les terrains au nord de la Route de Lennik sont caractérisés par une forte végétalisation.	★ recommandation assez poussée	Impact négatif sur la végétalisation du périmètre -> aménagement du cheminement piéton avec des alignements d'arbres et de haies, préservation d'une ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs + encourager la plantation des arbustives et arborescentes au centre de la zone, favoriser l'aménagement de 3 zones de jardins potagers, aménagement d'un bassin d'orage 'à sec' en contrebas du PPAS
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	La végétation au nord de la Route de Lennik est fortement réduite. Plusieurs parcelles ont été bâties et/ou revêtues (maisons, maison de repos, école, nouvelle infrastructure routière), les autres parcelles ont été creusées ou il se trouve le stockage des terres excavées.	★ atteint	Les nouvelles routes sont équipées d'alignements d'arbres et haies, la ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs existe encore, plusieurs arbres et arbustes au centre des îlots entre la Rue des Trèfles, Route de Lennik et Rue Delwart sont maintenus, de nouvelles plantations et des jardins potagers sont présents autour de l'école. Les recommandations 'encourager la plantation des arbustives et arborescentes au centre de la zone, favoriser l'aménagement de 3 zones de jardins potagers et si possible l'aménagement d'un bassin d'orage 'à sec' dans le périmètre du PPAS' restent d'application.

44 Le plan conserve-t-il et valorise-t-il les éléments naturels à haute valeur écologique en vue d'une qualité paysagère (périmètre opérationnel) ?

24 Le plan veille-t-il à ce que les zones déjà imperméables soient utilisées en priorité pour le développement de bâtiments et voiries (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Terrain majoritairement non-bâti et perméable	☆ recommandation "standard"	Zones de forte mixité principalement à hauteur des terrains actuellement imperméables, 2/3 de la surface totale du périmètre PPAS peut être imperméabilisée (numéro 53 de l'onglet WAT)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Terrain majoritairement non-bâti et perméable, les projets individuels se situent majoritairement sur les zones perméables. De Lijn reste dans le périmètre, donc une reconversion de ce site n'est plus possible. Un permis de -lotir du site d'EGTA a été octroyé le 15/03/2012.	☆ atteint	Ok, pas de recommandations (numéro 53 de l'onglet WAT)

SPA 02 - Animation et contrôle social

SPA 02.01 Vivacité

25 Le projet prévoit une fonction d'accueil du public dans une partie des rez-de-chaussée afin de garantir une animation dans le quartier (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Au sein du périmètre: 2 entreprises de taille importante (EGTA et De Lijn) et quelques commerces de proximité implantés aux rez-de-chaussée des immeubles bordant la chaussée de Mons.	 recommandation assez poussée	Le PPAS autorise l'implantation des commerces au sein de rez-de-chaussée des immeubles à appartements qui seront autorisés autour de la nouvelle place et du tronçon reliant celle-ci à la chaussée de Mons.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Il n'y a pas de fonction d'accueil du public dans les nouveaux immeubles dans le périmètre.	 non atteint	Le PPAS autorise l'implantation des commerces au sein de rez-de-chaussée des immeubles à appartements qui seront autorisés autour de la nouvelle route centrale entre la Rue Delwart et la Route de Lennik. La place centrale n'est pas encore réalisée à cause du maintien du dépôt de De Lijn donc également pas les immeubles à appartements avec rez-de-chaussée commercial autour de cette place. Il est recommandé de prévoir un plus petit programme commercial, connecté à la liaison piétonne et limité aux services de proximité, en particulier à hauteur du carrefour Rue Pierre Schlosser et Route de Lennik.

SPA 02.02 Bien-être

26 Le projet prévoit qu'une partie suffisante des espaces verts présents au sein du quartier ou à ses alentours directs soient accessibles au public ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	3 terrains de football et 1,3 ha de jardins potagers	 recommandation assez poussée	Le plan prévoit la connexion piétonne et cycliste entre le boulevard Maurici de Carême et la chaussée de Mons, le centre de certains intérieurs d'îlots sera affecté en potagers urbains (0,4 ha). 2 terrains de football seront supprimés ce qui sera compensé par l'aménagement d'un nouveau terrain en lien avec le terrain maintenu le long de la rue du Bouquet et les nouveaux bâtiments sportifs.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	1 terrain de football, jardins potagers autour de l'école, la liaison modes actifs entre la Rue Delwart et la Route de Lennik est pourvue d'alignements d'arbres et arbustes	 atteint	Il est recommandé d'aménager le centre de certains intérieurs d'îlots en potagers urbains et d'aménager un nouveau terrain de sport en lien avec le terrain maintenu le long de la rue du Bouquet et les nouveaux bâtiments sportifs comme prévu dans le PPAS.

27 Le projet prévoit que ces espaces soient traversés par des cheminements doux ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Il existe des cheminements doux dans la partie au nord de la route de Lennik	 recommandation ambitieuse	Le plan prévoit la connexion piétonne et cycliste entre le boulevard Maurice Carême et la chaussée de Mons, il y a également des cheminements piétons prévus le long des terrains de sport et entre la nouvelle école et les terrains de sport.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Liaison modes actifs entre la Rue Delwart et la route de Lennik et le long des terrains de sport	 atteint	Pas de recommandations.

28 Le plan imagine des possibilités d'activités dans les espaces verts publics (activités récréatives, sportives, associatives, éducatives, ...) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	3 terrains de football et 1,3 ha de jardins potagers	 recommandation assez poussée	2 terrains de football, zone constructible destinée à accueillir un bâtiment sportif, 0,4 ha de jardins potagers dans le centre de certains intérieurs d'îlots.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	1 terrain de football et jardins potagers autour de l'école	 atteint	Il est recommandé d'aménager le centre de certains intérieurs d'îlots en potagers urbains et d'aménager un nouveau terrain de sport en lien avec le terrain maintenu le long de la rue du Bouquet et les nouveaux bâtiments sportifs comme prévu dans le PPAS. Les nouvelles activités dans l'espace vert sont délimitées clairement, mais un espace vert pour des activités informelles est également nécessaire.

SPA 02.03 Ludique

29 Le plan améliore-t-il la situation existante en matière de plaines de jeu (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Absence de plaines de jeux de proximité destinées aux enfants	 recommandation ambitieuse	Le plan de spatialisation doit permettre la création d'une ou de plusieurs aires de jeux. Ce type d'équipements est autorisé par les prescriptions au sein des espaces suivants : place publique, zone d'équipement sportif et zone d'équipement scolaire.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas de plaines de jeux de proximité destinées aux enfants ; la place publique ne sera pas aménagée directement	 non atteint	Le plan de spatialisation permet la création d'une ou de plusieurs aires de jeux. Ce type d'équipements est autorisé par les prescriptions au sein des espaces suivants : place publique, zone d'équipement sportif et zone d'équipement scolaire.

30 Le plan améliore-t-il la situation existante en matière de sport (agoraspace, skatepark...) (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Il y a 3 terrains de football dans le périmètre dont 2 sont accessibles à tous sans restriction, un terrain de basket et 2 terrains de pétanque.	 recommandation ambitieuse	Le PPAS induit la suppression d'un terrain de basket, d'un des 3 terrains de football et la relocalisation d'un terrain de football à côté du terrain maintenu le long de la rue du Bouquet. Cette suppression est largement compensée par l'extension des terrains affectés aux activités de sports et de plein air et par la délimitation d'une zone constructible destinée à accueillir un bâtiment sportif comprenant les locaux nécessaire à l'exploitation des terrains de football et des locaux destinés à la pratique d'autres disciplines. Les 2 zones de pétanque ne sont pas maintenues à leur place actuelle, mais peuvent être relocalisées (p.e. le long du piétonnier).
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	1 terrain de football, les 2 zones de pétanque ne sont plus présentes	 non atteint	Il est recommandé de développer le reste des terrains et des bâtiments sportifs prévus dans le PPAS (1 terrain de football, bâtiment sportif, compensation des 2 zones de pétanque).

SPA 03 - Développer une identité locale

SPA 03.01 Valorisation du patrimoine

31 Le plan veille-t-il à ce qu'une partie des bâtiments existants soit maintenue (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les bâtiments existants concernent des maisons unifamiliales, petits immeubles à appartements, immeubles de bureaux et immeubles à appartements, bâtiments industriels anciens De Lijn et entrepôt d'EGTA, ancienne gare vicinale Chaussée de Mons.	 recommandation ambitieuse	Les bâtiments existants sont maintenus sauf les bâtiments industriels de De Lijn et EGTA. Le gabarit des maisons unifamiliales peut être plus grand selon le plan, mais le plan n'interdit pas le maintien des bâtiments existants. Les sites de De Lijn et EGTA sont transformés en immeubles de logements ou de bureaux, ce qui semble difficilement réalisable sans démolition des bâtiments existants. Une petite activité économique est possible dans les bâtiments existants. Le plan permet donc leur démolition, mais également leur maintien. L'ancienne gare vicinale est affectée à de l'équipement collectif et peut être maintenue.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les bâtiments existants (maisons unifamiliales, petits immeubles à appartements, immeubles de bureaux et immeubles à appartements, bâtiments industriels anciens occupés par De Lijn et entrepôt d'EGTA, ancienne gare vicinale Chaussée de Mons) sont encore présents dans le périmètre. Seuls les bâtiments en ruine le long de la Rue Delwart et les bâtiments annexés aux terrains de football ont été démolis.	 atteint	De Lijn est encore dans le périmètre, donc le bâtiment industriel et l'ancienne gare vicinale sont maintenus, le lotissement du site d'EGTA a été octroyé et ce bâtiment ne sera donc pas maintenu

32 Le plan valorise-t-il les éléments patrimoniaux intéressants (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le périmètre ne recèle pas de monuments, édifices ou sites classés. L'ancienne gare vicinale, actuellement occupée par De Lijn est considérée comme remarquable ; le grand hangar occupé par EGTA est l'ancien pavillon du Sénégal construit pour l'Expo 58.	 recommandation ambitieuse	Les sites de De Lijn et EGTA sont transformés en immeubles de logements ou de bureaux. Ces projets semblent difficilement réalisables sans démolition des bâtiments existants. Une petite activité économique est possible dans les bâtiments existants. Le plan permet donc leur démolition, mais également leur maintien. L'ancienne gare vicinale est affectée en équipement collectif et peut être maintenue.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le périmètre ne recèle pas de monuments, édifices ou sites classés. L'ancienne gare vicinale, actuellement occupée par De Lijn est considérée comme remarquable, le grand hangar occupé par EGTA est l'ancien pavillon du Sénégal construit pour l'Expo 58.	 atteint	De Lijn est encore dans le périmètre, donc l'ancienne gare vicinale est maintenue, le lotissement du site d'EGTA a été octroyé et ce bâtiment ne sera donc pas maintenu

33 Le plan valorise-t-il les éléments paysagers intéressants (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	<p>Une grande partie du périmètre est non bâtie actuellement. Il s'agit de terres de cultures ou de terrains de sport. Ces parcelles confèrent à la zone un caractère ouvert et végétalisé qui se démarque très fort du caractère urbain des zones avoisinantes. L'esthétique des jardins potagers est généralement réduite par l'impact des différents équipements annexes.</p>	<p>★</p> <p>recommandation "standard"</p>	<p>Les îlots prévus sont comparables avec des îlots existants situés en bordure directe du périmètre. Il est recommandé de définir des prescriptions strictes afin de limiter la minéralisation des futurs intérieurs d'îlots au nord de la route de Lennik.</p>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	<p>Pas d'éléments paysagers intéressants présents</p>	<p>★</p> <p>atteint</p>	<p>La recommandation de limiter la minéralisation des futurs intérieurs d'îlots au nord de la route de Lennik reste d'application.</p>

SPA 03.02 Mobilier urbain

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

SPA 04 - Créer des espaces facilement adaptables au changement de contexte

17 Le plan permet-il ou prévoit-il la transformation des espaces extérieurs (périmètre opérationnel) ?

34 Le plan anticipe-t-il des scénarios dans lesquels le quartier est moins/plus important que prévu (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	<p>Les prescriptions permettent la construction d'appartements ou de maisons unifamiliales, d'équipement scolaire (école de 750 élèves), d'équipement sportif, d'autres équipements, de commerces et d'entreprises.</p>	<p>★</p> <p>recommandation ambitieuse</p>	<p>Différents scénarios ont été évalués: scén. Max (appartements) + max. équipement, scén. Max. + min. équipement, scén. Min. (maisons + appartements) + max. équipement, scén. Min. + min. équipement.</p>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	<p>Aucun des scénarios évalués dans le RIE n'a déjà été réalisé. Actuellement le quartier est en grande partie en chantier.</p>	<p>★</p> <p>non atteint</p>	<p>Il est recommandé d'étudier un scénario avec le maintien du dépôt de De Lijn (intégration du dépôt dans le nouveau quartier et les fonctions et l'urbanité de la place prévue dans le PPAS, p.e. la perméabilité, espaces extérieurs partagés, voir également les numéros 21 et 22 de l'onglet SPA).</p>

SPA 05 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

4 PHY - Environnement physique

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	★	
	★	
	★	
	0	
	∅	

60 PHY 01 - Utilisation parcimonieuse et efficace du sol

35 Le quartier est-il conçu de manière compacte ?
La superficie bâissable au sol est-elle supérieure à 30% mais ne dépasse-t-elle pas 60% (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Terrain majoritairement non-bâti	★ recommandation "standard"	2/3 de la surface totale du périmètre PPAS peut être imperméabilisée, environ 10,7 ha des 13,4 ha = +/- 80%
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Terrain majoritairement non-bâti, environ 50% du périmètre est actuellement non-bâti	★ atteint	Est conforme au PPAS (estimation dans le RIE: 2/3 de la surface totale peut être imperméabilisée), plusieurs projets individuels vont plus loin que l'estimation (nouvelle école: 44 % perméable ; maison de repos : 56 % perméable)

PHY 02 - Vers une minimisation des impacts physiques sur l'environnement

36 PHY 02.01 Qualité des sols

En cas de pollution du sol, le plan a-t-il été conçu en tenant compte des résultats de l'étude de sol en question (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Plusieurs études de sol dans le périmètre	★ recommandation ambitieuse	La législation doit être suivie. Les terrains avec études de sol au nord de la Route de Lennik et le long de la Chaussée de Mons sont étudiés comme zone d'habitat -> pas d'impact. Site De Lijn déjà assaini avant PPAS -> risque d'assainissement non compatible avec affectation "zone habitat" : à vérifier niveau projet. Le site EGTA est pollué, mais n'a pas fait l'objet d'une étude de caractérisation, étude de risque et plan d'assainissement : vérifier au niveau projet que la nouvelle affectation est prise en considération pour la reconversion.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Des reconnaissances de l'état du sol ont été réalisées dans la zone sud-ouest du PPAS (y compris la liaison piétonne entre la route de Lennik et la rue Delwart et la zone au sud de la nouvelle école). La zone du futur îlot bâti au sud-ouest présente une légère pollution sans risque (catégorie 2). Dans la zone au niveau de la nouvelle voirie, de l'école temporaire et au sud de la nouvelle école, des études détaillées supplémentaires ont été effectuées (2016). La zone au niveau de la nouvelle voirie et de l'école temporaire est polluée et des recherches complémentaires sont en cours. Une gestion des risques, un assainissement ou une approche n'ont pas été proposés. Des mesures de sécurité, des mesures de suivi ou des restrictions d'utilisation ne sont pas d'application actuellement. Pour la zone au sud de la nouvelle école et pour une petite zone à l'est de l'école temporaire, une évaluation des risques a déjà été effectuée (2017). Ces zones sont polluées sans risques. Ici non plus, des mesures de sécurité, des mesures de suivi ou des restrictions d'utilisation ne sont pas d'application actuellement. Enfin, la nouvelle voirie au niveau de la rue Pierre Schlosser a été évaluée à l'aide d'une reconnaissance de l'état du sol. Cette zone est en partie non polluée et en partie légèrement polluée sans risque. (Attention, la carte de l'inventaire du sol est en évolution constante - ces pollutions peuvent encore changer). Le site de De Lijn avait déjà été assaini lorsque le plan a été établi. Il convient toutefois de vérifier si l'assainissement est compatible avec l'affectation prévue (habitat). Etant donné que De Lijn est cependant toujours présente, cette recommandation ne doit pas être exécutée immédiatement. Le site d'EGTA est également pollué, mais une étude détaillée, une étude de risque ou un assainissement n'ont pas encore été effectués. (A vérifier).	★ atteint	La recommandation du RIE de vérifier au niveau projet que la nouvelle affectation est prise en considération pour la reconversion, reste d'application.

PHY 02.02 Confort thermique

37 PHY 02.03 Qualité et mouvements de l'air

Le plan limite la pollution de l'air ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le périmètre du PPAS est entouré par plusieurs voiries supportant un important trafic routier dont le Ring (poids-lourds) -> pollution diffuse. Émissions des systèmes de chauffages et pas d'activités industrielles.	★ recommandation "standard"	Émissions du trafic -> favoriser les déplacements "modes doux" au sein du périmètre et de places d'aires de livraisons pour les PME et commerces. Affectations prévues génèrent seulement des émissions de combustion -> favoriser la mise en place de chauffage urbain ou d'installations de chauffage peu énergivores. Des émissions de poussières sont possibles à cause de PME.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le périmètre du PPAS est entouré par plusieurs voiries supportant un important trafic routier dont le Ring (poids-lourds) -> pollution diffuse. Cheminement piéton présent entre la Route de Lennik et la Rue Delwart. Émissions des systèmes de combustion, pas d'activités industrielles. La nouvelle école est construite conformément au standard passif (VMC, double flux, système de cogénération). Des nuisances de poussières sont actuellement présentes à cause des chantiers.	★ atteint	Les recommandations du RIE restent d'application : concernant les émissions du trafic -> favoriser les déplacements "modes doux" au sein du périmètre et des places d'aires de livraisons pour les PME et commerces. Concernant les émissions de chauffage -> favoriser la mise en place de chauffage urbain ou d'installations de chauffage peu énergivores. En plus, il est recommandé d'être attentif aux mesures prises pour éviter les nuisances (poussières) pendant les chantiers en cours et à venir (à imposer et à contrôler). Les risques potentiels des nuisances de poussières liées aux pollutions constatées (voir volet PHY 35) devront être identifiées et réduites / évitées en concertation avec Bruxelles Environnement et la commune (car délivre les autorisations "chantier").

38 Le plan a-t-il une réflexion sur la limitation de la pollution de l'air en ne comptant aucun bâtiment de plus de 30m de hauteur, ou de bâtiment dont la hauteur est 2X supérieure à la hauteur moyenne des bâtiments situés dans un rayon égale à la hauteur de ce bâtiment élevé (périmètre opérationnel) ?

Dans le cas contraire, une étude spécifique a-t-elle été menée et les recommandations proposées par l'étude ont-elles été mises en œuvre via le plan ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Il n'y a pas de bâtiments de plus de 30 m de hauteur dans le périmètre du PPAS	★ recommandation ambitieuse	La hauteur maximum pour les différentes affectations est de 14,1 m
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Il n'y a pas de bâtiments de plus de 30 m de hauteur dans le périmètre du PPAS	★ atteint	Pas de recommandations

PHY 02.04 Confort acoustique

39 Le plan maximise-t-il la superficie des espaces extérieurs situés en zone de confort acoustique (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Des zones de confort acoustiques se situent au nord et nord-est du périmètre du PPAS	∅ pas d'application	Pas d'espaces extérieurs situés en zone de confort acoustique
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Des zones de confort acoustiques se situent au nord et nord-est du périmètre du PPAS	∅ pas d'application	

40 Le quartier est-il conçu pour maximiser le nombre de logements bénéficiant d'une façade calme (périmètre opérationnel) ?			
Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont : émissions sonores du trafic transitant et entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic ferroviaire sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A.	★ recommandation ambitieuse	Du, vu que la zone de forte mixité est prévue à côté de la Chaussée de Mons,
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont: émissions sonores du trafic entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic ferroviaire sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. Les émissions sonores du trafic transitant par le périmètre sont réduites parce que le trafic de transit sur la route de Lennik n'est plus possible à cause des chantiers. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A. Une zone 30 a été installée dans tout le périmètre. Les nouvelles voiries sont en asphalte et donc peu bruyantes. Les cours de récréation de l'école sont implantés à l'intérieur du front bâti de l'école. Le rideau d'arbres à hauteur de la zone de sport est encore présent. Par contre, il y a des émissions sonores liées aux différents chantiers dans le périmètre et l'îlot sud de la Rue Alexandre Pierrard ne sera pas fermé parce que De Lijn est encore dans le périmètre.	★ atteint	pas de recommandations
41 L'organisation du quartier (volumétrie et implantation des bâtiments et autres éléments construits) permet-il de limiter l'impact d'une source sonore (rue, ligne de chemin de fer...) sur les intérieurs d'îlots et les zones de confort acoustique (périmètre opérationnel) ?			
Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont: émissions sonores du trafic transitant et entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic ferroviaire sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A.	★ recommandation ambitieuse	La fermeture de l'îlot au sud de la Rue Alexandre Pierrard apportera une protection acoustique des façades arrière et des jardins existants par rapport au bruit de la Chaussée de Mons ; implantation des cours de récréation à l'intérieur du front bâti de l'école, réalisation d'un parking souterrain, conception du cheminement piéton en tant que zone tampon. Mesures proposées: installation zone 30 (rue des Trèfles, rues Delwart, James Cook, Eugène Boile, du Bouquet, Pierre Schlossers + nouvelles voiries), revêtement de voiries peu bruyant, aménagement + revêtement rues des Trèfles et Delwart, disposer les ventilations de telle manière à ne pas provoquer de nuisances, maintien du rideau d'arbre au niveau de la zone de sport, cheminement piéton bordé des arbres depuis la chaussée de Mons jusqu'à la rue Delwart, utilisation des matériaux absorbants au niveau des espaces publics et isolation acoustique des immeubles.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont: émissions sonores du trafic entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic ferroviaire sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. Les émissions sonores du trafic transitant par le périmètre sont réduites parce que le trafic de transit sur la route de Lennik n'est plus possible à cause des chantiers. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A. Une zone 30 a été installée dans tout le périmètre. Les nouvelles voiries sont en asphalte et donc peu bruyantes. Les cours de récréation de l'école sont implantés à l'intérieur du front bâti de l'école. Le rideau d'arbres à hauteur de la zone de sport est encore présent. Par contre, il y a des émissions sonores liées aux différents chantiers dans le périmètre et l'îlot sud de la Rue Alexandre Pierrard ne sera pas fermé parce que De Lijn est encore dans le périmètre.	★ atteint	Les recommandations du RIE suivantes restent d'application: aménagement + revêtement rues des Trèfles et Delwart, disposer les ventilations de telle manière à ne pas provoquer de nuisances, maintien du rideau d'arbre au niveau de la zone de sport, cheminement piéton bordé des arbres depuis la chaussée de Mons jusqu'à la rue Delwart, utilisation des matériaux absorbants au niveau des espaces publics, isolation acoustique des immeubles.
42 Le plan plante-t-il les différentes affectations en fonction de leur sensibilité au bruit (périmètre opérationnel) ?			
Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont: émissions sonores du trafic transitant et entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A.	★ recommandation ambitieuse	La zone de forte mixité se situe du côté de la Chaussée de Mons ce qui permet de mieux gérer les bruits générés par les activités commerciales, bureaux PME + orientation du trafic vers la chaussée de Mons et pas vers le côté résidentiel.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les sources sonores dans le périmètre du PPAS sont: émissions sonores du trafic entourant le périmètre, émissions sonores liées aux entreprises De Lijn en EGTA, émissions sonores liées aux activités sportives, émissions sonores du trafic ferroviaire sur la ligne 50 A, émissions sonores liées au trafic sur le Ring, émissions sonores liées aux passages des avions de l'aéroport Bruxelles-National. Plusieurs mesures sont déjà prises afin de réduire les nuisances sonores: assainissement acoustique du Ring. Les émissions sonores du trafic transitant par le périmètre sont réduites parce que le trafic de transit sur la route de Lennik n'est plus possible à cause des chantiers. En plus, plusieurs bâtiments d'un gabarit important ont été construits/ont en construction entre le Ring/la ligne 50A et le périmètre du PPAS. Ces bâtiments bloquent partiellement les émissions sonores du trafic sur le Ring et sur la ligne ferroviaire 50A. Une zone 30 a été installée dans tout le périmètre. Les nouvelles voiries sont en asphalte et donc peu bruyantes. Les cours de récréation de l'école sont implantés à l'intérieur du front bâti de l'école. Le rideau d'arbres à hauteur de la zone de sport est encore présent. Par contre, il y a des émissions sonores liées aux différents chantiers dans le périmètre et l'îlot sud de la Rue Alexandre Pierrard ne sera pas fermé parce que De Lijn est encore dans le périmètre.	★ atteint	Pas de recommandations
70 Le projet prévoit une limitation de la vitesse des véhicules selon la spécialisation du réseau (périmètre opérationnel) ?			
71 Le plan maximise-t-il le nombre de logements situés dans une zone de trafic apaisé (périmètre opérationnel) ?			
PHY 02.05 Confort visuel			
43 Une réflexion sur les ombrages permet-elle au projet de minimiser les ombrages néfastes pour la qualité des espaces intérieurs et extérieurs dans et autour du quartier (périmètres opérationnel et d'étude) ?			
Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic MER	Ambitions BBP/MER	Strategie BBP
	Seul le bâtiment EGTA induit des effets d'ombrage. L'effet est faible parce qu'il se répercute sur les terrains de De Lijn et seulement en fin de journée sur le front bâti le long de la chaussée de Mons. Les peupliers le long de la rue de Bouquet et en bordure du parking EGTA induisent des ombrages sur les façades des maisons le long de la rue de Bouquet et du front bâti le long de la chaussée de Mons. L'effet est réduit en période hivernale vu qu'il s'agit d'arbres feuillus.	★ recommandation assez poussée	Pas d'effets importants vue les gabarits limités des bâtiments prévus ; pas de mesures proposées
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'effets d'ombrages présent	★ atteint	Pas de recommandations

Le plan a-t-il une réflexion pour optimiser l'utilisation des matériaux de déblais et remblais in situ ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic/phase MER	Ambitions BBP/MER	Strategie BBP
	Pas d'info	 recommandation "standard"	<i>Il est proposé de suivre le guide de gestion des déchets de construction et de démolition 2009, de réduire au maximum les déchets de construction et de favoriser l'éco-construction afin d'encourager au maximum le réemploi, la réutilisation in situ et le recyclage des déchets.</i>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'info	 atteint	<i>La recommandation du RIE de suivre le guide de gestion des déchets de construction et de démolition 2009, de réduire au maximum les déchets de construction et de favoriser l'éco-construction afin d'encourager au maximum le réemploi, la réutilisation in situ et le recyclage des déchets reste d'application. Pour l'utilisation des terres excavées, le code de bonnes pratiques pour les terres de comblement et de remblai doit être suivi.</i>

5 NAT - Développement de la nature

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	Ø	

NAT 01 - Mettre en place une stratégie écologique et paysagère

19 **Le plan renforce-t-il le réseau écologique bruxellois grâce au maintien/à la création d'un/de continuité(s) du maillage vert (périmètres région, d'étude et opérationnel) ?**

45 **Le plan conserve-t-il et valorise-t-il les éléments naturels à haute valeur écologique en faveur de la biodiversité (périmètre opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les terrains entre la Chaussée de Mons et la Route de Lennik accusent une forte artificialisation, quelques arbres à haute tige isolés le long de la route de Lennik représentent une valeur naturelle. Les terrains au nord de la Route de Lennik sont caractérisés par une forte végétalisation. Le périmètre du PPAS est connecté de manière indirecte à la zone de haute valeur écologique Neerpede via le parc des Etangs. Les fonctionnalités des connexions physiques entre le périmètre et le parc des Etangs sont néanmoins fortement réduites à cause des développements immobiliers le long du périmètre.	 recommandation assez poussée	<i>Impact négatif de la suppression de marronniers présents le long de la route de Lennik, des tilleuls et des charmes à hauteur des terrains de sport, les saules blancs et le frêne à hauteur de la zone d'équipement -> préservation de l'alignement des marronniers le long de la route de Lennik, maintien ou remplacement des arbres à hautes tiges à hauteur des terrains de sport, intégration partielle des arbres existants dans le projet d'école, plantation d'arbres à haute tige et de buissons indigènes dans la zone de parking en plein air en bordure de la zone de sports, aux zones de stationnement et aux abords de la nouvelle école. Impact négatif sur la végétalisation du périmètre -> aménagement du cheminement piéton avec des alignements d'arbres et des haies, préservation d'une ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs + encourager la plantation des arbustives et arborescentes au centre de la zone, favoriser l'aménagement de 3 zones de jardins potagers, aménagement d'un bassin d'orage "à sec" en contrebas du PPAS.</i>

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Alignement de marronniers à hauteur du croisement Route de Lennik/Rue des Tréflés, alignement de charmes hautes-tiges, alignement de tilleuls hautes-tiges, en général préservation de la ceinture végétale autour de la zone de sports et de loisirs (sauf haies de hêtre pourpre), nouveaux végétaux autour de la nouvelle école (les arbres existants ne sont pas intégrés), zone de jardins potagers présente autour de l'école (haies prévues mais pas encore plantées), les arbres à hauteur des terrains de sport sont maintenus, les arbres à hauteur de la nouvelle école sont remplacés ; quelques arbres en bouquets sont encore présents. Le bassin d'orage n'est pas réalisé.	 atteint	<i>Les recommandations du RIE restent d'application, en particulier les recommandations concernant la phase 2 de la zone de sport, la végétalisation du parking en plein air et les jardins potagers: maintien des arbres à hautes tiges à hauteur des terrains de sport + programmation alternative (petits terrains de football, terrain de basket et terrain multisports type "agora-space"), plantation d'arbres à hautes tiges et de buissons indigènes dans la zone de parking en plein air en bordure de la zone de sports, aux zones de stationnement et aux abords de la nouvelle école, favoriser l'aménagement de 2 zones de jardins potagers. Il est recommandé de consulter un expert pour l'aménagement des zones vertes lors d'un projet spécifique.</i>

46 **Le plan veille-t-il à ce que les zones déjà imperméables soient utilisées en priorité pour le développement de bâtiments et voiries (périmètre opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Terrains largement perméables	 recommandation "standard"	<i>Zones de forte mixité principalement à hauteur des terrains actuellement imperméables, 2/3 de la surface totale du périmètre PPAS peut être imperméabilisée</i>

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas pour le moment (pas encore de reconversion des sites d'EGTA et De Lijn)	Ø	

NAT 02 - Organiser le quartier, adapter l'infrastructure et le bâti

NAT 02.01 Coefficient de Biotope par Surface (CBS)

47 **Le plan maintient-il/prévoit-il suffisamment d'espaces végétalisés pour accueillir la nature (périmètres opérationnel et d'étude) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	0,604477612	 recommandation ambitieuse	<i>Imperméabilisation de 2/3 du périmètre possible -> réduction au maximum de la largeur des voiries, utilisation des revêtements perméables ou semi-perméables, imposer des toitures verdurisées sur les toits plats et les suggérer sur les toitures à versant => CBS = 0,57</i>

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	CBS = 0,49	 non atteint	<i>CBS = 0,57 sur base du PPAS, ce qui n'est pas atteint actuellement (p.e. pas de toiture verte sur les bâtiments existants). Il est recommandé de demander un CBS d'au moins 0,6 pour les immeubles encore à construire.</i>

NAT02.02 Evaluation de la qualité écologique et paysagère

48 Le plan imagine-t-il les différents milieux à créer (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les différents milieux actuels sont les arbres à haute tige en alignement, zone de taillis et de bosquets arborés, haies, zone de culture, potagers urbains, prairies et friches herbacées	 recommandation "standard"	Végétalisation largement réduite. Les milieux maintenus et créés sont les alignements d'arbre, et des buissons, jardins potagers, bassin d'orage
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Végétalisation réduite, mais partiellement compensée par la création des alignements d'arbres et haies le long du chemin piéton, des buissons et toiture verte, jardins potagers autour de l'école. Bassins d'orage à l'air libre présents sur le site de l'école.	 atteint	Création de différents milieux, les toitures vertes et les bassins d'orage ouverts sur le site de l'école sont appréciés.

NAT 03 - Développer une plus-value sociale liée aux espaces verts

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

NAT 04 - Gérer le milieu naturel

49 Le plan imagine-t-il les types de gestion par typologie d'espace vert (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'info sur la gestion	∅	Pas d'info sur la gestion
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas d'info sur la gestion	∅	Pas d'info sur la gestion

NAT 05 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

WAT 01 - Traduire la stratégie hydraulique en stratégie paysagère

19 **Le plan renforce-t-il le maillage bleu bruxellois grâce au maintien/à la création d'éléments d'eau (périmètres région, d'étude et opérationnel) ?**

50 **Le plan renforce-t-il le maillage bleu bruxellois grâce au maintien/à la création d'éléments d'eau (périmètres région, d'étude et opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
---------------------------------------	----------------	--------------------	----------------

Le périmètre du PPAS ne comprend ni ruisseau, ni source, ni mare. Les éléments hydrographiques les plus proches sont artificiels: voûtement du Neerpedebeeck, pièces d'eau du parc des Etangs et canal Bruxelles-Charleroi.		recommandation assez poussée	Proposition d'installer un bassin d'orage le long du boulevard Maurice Carême pour le stockage temporaire des eaux pluviales avant de les rediriger vers les étangs de la Pede qui sont actuellement sous alimentés en eau.
---	--	------------------------------	---

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
------------	------------------------	---------------------	---------------------------------

Le Neerpedebeeck reste en pertuis (dans la Rue des Tréflés)		atteint	La création d'un bassin d'orage à l'ouest du périmètre n'est pas possible au moment de cette évaluation, les bassins d'orage à l'air libre à hauteur de l'école sont appréciés et il est recommandé, dans la mesure du possible, d'également prévoir des dispositifs paysagers de gestion d'eau de pluie dans le cadre des nouveaux projets immobiliers. La consultation du facilitateur eau de Bruxelles Environnement lors de l'étude d'un projet concret est également recommandée.
---	--	---------	--

51 **Les potentialités et contraintes du site en matière de gestion de l'eau (aléas d'inondation, perméabilité...) sont identifiées et intégrées dans la stratégie hydraulique du plan (périmètres d'étude et opérationnel)?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
---------------------------------------	----------------	--------------------	----------------

L'utilisation du pertuis du Neerpedebeeck n'est pas recommandée pour le rejet de la totalité des eaux pluviales du PPAS.		recommandation assez poussée	L'eau de ruissellement de la partie sud est envoyée vers un bassin tampon avant d'être rejetée dans le pertuis, l'eau de ruissellement de la partie nord est envoyée par gravité vers un bassin d'orage avant d'alimenter les étangs de la Pede.
--	--	------------------------------	--

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
------------	------------------------	---------------------	---------------------------------

Le bassin d'orage à l'ouest du périmètre ne peut pas être construit (pour raisons de propriété). Dans ce cas la totalité des eaux pluviales du PPAS devront être déversées vers le pertuis du Neerpedebeeck, ce qui n'est pas recommandé et peut induire des aléas d'inondation.		non atteint	Un bassin d'orage/tampon avant le déversement des eaux pluviales dans le pertuis du Neerpedebeeck sera nécessaire. Ce bassin peut être construit en souterrain, si il n'y a pas assez de place pour un bassin à l'air libre. Pour les projets individuels, il est recommandé de prévoir des systèmes d'infiltration, de l'utilisation des eaux pluviales et de ralentir le déversement vers les égouts le plus possible (Prévoir un débit de fuite à l'exutoire de la parcelle de maximum 5 l/s.ha). La consultation du facilitateur eau de Bruxelles Environnement lors de l'étude d'un projet concret est également recommandée.
--	--	-------------	--

WAT 02 - Adapter l'infrastructure et le bâti aux cycles de l'eau

WAT 02.01 Gestion des eaux de pluie

52 **Le plan prévoit-il au moins 30% (voire 60%) de la superficie du quartier en zone perméable (périmètre opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
---------------------------------------	----------------	--------------------	----------------

Terrain majoritairement non-bâti et perméable		recommandation "standard"	1/3 de la surface totale du périmètre PPAS reste perméable
---	--	---------------------------	--

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
------------	------------------------	---------------------	---------------------------------

Terrain majoritairement non-bâti et perméable, environ 50 % de la surface totale du périmètre PPAS		atteint	Est conforme au PPAS (estimation dans le RIE: 1/3 de la surface totale reste perméable), plusieurs projets individuels vont plus loin que l'estimation (nouvelle école: 44 % perméable; maison de repos: 56 % perméable)
--	--	---------	--

53 **Le plan limite-t-il la proportion de surfaces actives (maximum 60%) (périmètre opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
---------------------------------------	----------------	--------------------	----------------

Terrain majoritairement non-bâti et perméable		recommandation "standard"	Calcul RIE: +/- 80 %
---	--	---------------------------	----------------------

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
------------	------------------------	---------------------	---------------------------------

Terrain majoritairement non-bâti et perméable		atteint	Ok, (école: toitures et façades vertes + 44% de la surface totale reste perméable; maison de repos: +/- 40%), il est recommandé de limiter le plus possible la proportion de surfaces actives. Afin d'atteindre un niveau d'exigence plus haut, il est recommandé d'aménager les accès piétons et voitures dans les zones de recul en revêtement semi-perméable au lieu de revêtement imperméable.
---	--	---------	--

54 **Le plan veille-t- il à ce que les zones déjà imperméables soient utilisées en priorité pour le développement de bâtiments et voiries (périmètre opérationnelle) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Terrain majoritairement non-bâti et perméable	 recommandation "standard"	Zones de forte mixité principalement à hauteur des terrains actuellement imperméables, 2/3 de la surface totale du périmètre PPAS peut être imperméabilisé
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Terrain majoritairement non-bâti et perméable, les projets individuels se situent majoritairement sur les zones perméables. De Lijn reste dans le périmètre, donc une reconversion de ce site n'est plus possible. Un permis de lotir du site d'EGTA a été octroyé le 15/3/2012.	 atteint	Pas de recommandations

WAT 02.02 Consommation et rejets d'eau

55 **Le plan prévoit-il de nouvelles connexions au réseau d'égouttage existant ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les eaux usées produites actuellement sont dirigées par les égouts existants vers un collecteur situé sous le boulevard Théo Lambert et qui dirige les eaux vers le canal.	 recommandation ambitieuse	Nouvelles connexions prévues -> minimiser le rejet des eaux pluviales dans le réseau d'égouttage.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Oui, pas d'info détaillée disponible.	 atteint	Faire attention au rejet minimal des eaux pluviales dans le réseau d'égouttage (p.e. pour la nouvelle école la récupération, l'utilisation et le ralentissement de la quantité d'eau rejetée aux égouts sont intégrés dans le projet: toiture et façades vertes, 2 citernes d'eau de pluie qui permettent de couvrir environ 37% de la consommation en eau du site, 2 bassins d'orage, parkings drainants et fossés tampons). La consultation du facilitateur eau de Bruxelles Environnement lors de l'étude d'un projet concret est également recommandée.

WAT 02.03 Structure de gestion de l'eau

56 **Il existe une structure de gestion des eaux commune ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas de structure actuellement	 recommandation "standard"	Un bassin tampon et un bassin d'orage au niveau du quartier sont proposés
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Gestion d'eau par projet individuel, pas de structure commune actuellement	 atteint	La construction d'un bassin tampon et un bassin d'orage au niveau du quartier est recommandée. La consultation du facilitateur eau de Bruxelles Environnement lors de l'étude d'un projet concret est également recommandée.

WAT 03 - Améliorer la présence de l'eau

57 **La stratégie hydraulique du plan rend-il visible le cycle de l'eau dans le quartier et le rapproche des usagers (périmètre opérationnel) ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	L'eau n'est pas visible dans le quartier.	 recommandation "standard"	Proposition d'un bassin d'orage visible, mais en dehors du périmètre. L'implantation des fossés drainants n'est pas possible vu son importante occupation spatiale.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	L'eau n'est pas visible dans le quartier, sauf les bassins d'orage du côté sud-est ouest de la nouvelle école	 atteint	La création d'un bassin d'orage à l'ouest du périmètre n'est pas possible (pour raisons de propriété privée), les bassins d'orage à l'air libre à hauteur de l'école sont appréciés et il est recommandé, dans la mesure du possible, d'également prévoir des dispositifs paysagers de gestion d'eau de pluie dans le cadre des nouveaux projets immobiliers. La consultation du facilitateur "eau" lors de l'étude d'un projet concret est également recommandée.

WAT 04 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

7 MAT - Matières

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

MAT 01 - Valorisation des matériaux et structures présents in situ

58 **Le plan veille-t-il à ce qu'une partie des infrastructures d'espace public existante soit maintenue ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Dans le périmètre , l'espace public est exclusivement constitué de voiries publiques qui desservent la zone, le petit parking à hauteur des terrains de football est de faible qualité.	 recommandation ambitieuse	Aménagement d'une nouvelle place publique au centre du quartier
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	La voirie publique existante est maintenue.	 atteint	Pas de recommandations

59 **Le plan veille-t-il à ce qu'une partie des bâtiments existants soit maintenue ?**

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Les bâtiments existants concernent des maisons unifamiliales, des petits immeubles à appartements, des immeubles de bureaux et immeubles à appartements, des bâtiments industriels anciens occupés par De Lijn , l'entrepôt d'EGTA et l'ancienne gare vicinale Chaussée de Mons.	 recommandation ambitieuse	Les bâtiments existants sont maintenus sauf les bâtiments industriels de De Lijn et EGTA. Le plan permet l'agrandissement des maisons unifamiliales (mais il n'interdit pas le maintien des bâtiments existants) - Les sites de De Lijn et EGTA sont transformés en immeubles de logements ou de bureaux, ce qui semble difficilement réalisable sans démolition des bâtiments existants. Une petite activité économique est possible dans les bâtiments existants. Le plan permet donc leur démolition, mais également leur maintien. L'ancienne gare vicinale est affectée à de l'équipement collectif et peut être maintenue. (voir numéro 30 de l'onglet SPA)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les bâtiments existants (maisons unifamiliales, petits immeubles à appartements, immeubles de bureaux et immeubles à appartements, bâtiments industriels anciens de De Lijn et entrepôt d'EGTA, ancienne gare vicinale Chaussée de Mons) sont encore présents dans le périmètre. Seuls les bâtiments en ruine le long de la Rue Delwart et les bâtiments annexés aux terrains de football ont été démolis.	 atteint	Indicateur transversal, à remplir dans l'indicateur numéro 30 de l'onglet SPA

43 **Le plan a-t-il une réflexion pour optimiser l'utilisation des matériaux de déblais et remblais in situ ?**

MAT 02 - Choix et utilisation durables des matériaux entrants

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

MAT 03 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

MAT 04 - Actions et infrastructures pour la prévention et le tri des déchets

17 **Le plan permet-il ou prévoit-il la transformation des espaces extérieurs (périmètre opérationnel) ?**

5 **Le plan prévoit-il un espace de compostage collectif au sein du quartier (périmètres d'étude et opérationnel) ?**

7 **Est-ce que le plan définit les emplacements des conteneurs de déchets dans l'espace public (périmètres d'étude et opérationnel) ?**

8 ENE - Energie

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

ENE 01 - Concevoir le quartier de manière bioclimatique

60 Les données bioclimatiques ont été prises en compte lors de la disposition des bâtiments et des espaces publics ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'application	 recommandation ambitieuse	<i>Les deux grandes orientations des toitures à versants fixées par le plan sont globalement favorables à l'utilisation active de l'énergie solaire (sud-sud-ouest et est-sud-est). Le front bâti le long de la rue des Trèfles dispose d'une orientation favorable à la réalisation des maisons passives. Les gabarits modérés des immeubles permettent de recourir de manière optimale à la captation de l'énergie solaire.</i>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Disposition des nouveaux bâtiments selon le PPAS	 atteint	<i>Pas de recommandations. Il est remarqué dans le RIE que le front bâti le long de la rue des Trèfles dispose d'une orientation favorable à la réalisation des maisons passives.</i>

ENE 02 - Un bâti et une infrastructure de quartier efficaces en énergie

61 Le quartier est-il conçu de manière compacte (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'application	 recommandation ambitieuse	<i>Différentes mesures sont prises afin de minimiser la consommation d'énergie: densité des logements, mixité des activités, constructions mitoyennes -> il est recommandé de minimiser les pertes par transmission via une compacité suffisante: à volume constant, cela implique de privilégier des formes simples et compactes; à forme constante, cela implique de privilégier des grands bâtiments; en privilégiant les mitoyennetés.</i>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les nouveaux bâtiments se situent près des îlots déjà bâtis (Route de Lennik, Rue James Cook).	 atteint	<i>Les recommandations du RIE restent d'application: minimiser les pertes par transmission via une compacité suffisante: à volume constant, cela implique de privilégier des formes simples et compactes; à forme constante, cela implique de privilégier des grands bâtiments; en privilégiant les mitoyennetés.</i>

ENE 03 - Production et utilisation des sources d'énergie renouvelable

62 Le quartier utilise les potentialités d'énergies renouvelables à l'échelle du quartier ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'application	 recommandation ambitieuse	<i>Le RIE a étudié les avantages du réseau de chauffage urbain et reprend la recommandation de réserver une zone pour l'implantation d'une chaufferie centrale ou de définir des prescriptions permettant son implantation au sein de certaines zones constructibles. Les prescriptions permettent l'implantation d'équipement d'intérêt collectif dans les affectations suivantes: zones d'habitation, zones mixtes, zones de forte mixité.</i>
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Absence d'équipements collectifs pour la production d'énergie, cogénération dans la nouvelle école (pour une partie de l'eau chaude sanitaire de la salle de sport).	 non atteint	<i>La recommandation du RIE reste d'application: implantation d'une chaufferie centrale dans les îlots.</i>

ENE 04 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

9 MOB - Mobilité

DIAGNOSTIC	AMBITIONS	STRATEGIE
	2	
	1	
	0	
	∅	

MOB 01 - Insertion dans le réseau existant

63 Le projet prévoit la densification du quartier autour des axes de transport public efficace (zones A ou B du RRU) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	La partie au sud de la route de Lennik se situe dans une zone B, le reste du périmètre dans une zone C au sens du RRU actuellement en vigueur.	 recommandation "standard"	Selon le RIE, le périmètre est bien desservi par les transports publics. L'évaluation du nombre d'usagers supplémentaires montre qu'aucune saturation du réseau n'est à prévoir.
évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Nouvelles habitations et école dans la zone C, complexe sportif et maison de repos dans la zone B (au sens du RRU).	 atteint	Pas de recommandations. Le périmètre est bien desservi par les transports publics

64 Un contact a été pris avec les services compétents pour informer sur le projet et améliorer la mobilité au sein et autour du quartier ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'info	 recommandation ambitieuse	Pas d'info, plusieurs recommandations ont été faites
évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le sens unique à hauteur de l'école a changé de direction dans la rue James Cook, la route de Lennik est partiellement fermée (excepté circulation locale) pendant les travaux, donc le trafic de transit n'est pas possible actuellement, l'aménagement de la Rue Delwart afin de limiter la vitesse n'est pas effectué.	 non atteint	Les recommandations du RIE restent d'application: aménagement de la Rue Delwart, mettre la Route de Lennik en sens unique à partir du boulevard M. Carême.

65 Le plan assure-t-il une connexion du maillage actif au réseau existant dans les quartiers alentours et assure-t-il un cheminement continu et direct pour les piétons et les vélos (périmètres région, opérationnel et d'étude) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Itinéraires cyclables dans le périmètre d'étude: rocade B (l'Avenue Frans Van Kalken, rue de Veeweyde, place de la Vaillance + canal Bruxelles-Charleroi), itinéraire cyclable communal dans la rue Frans Hals, piste cyclable sur la chaussée de Mons et le long du boulevard Maurice Carême. Liaisons piétonnes via square Jean Hayet (escaliers, donc pas accessibles aux cyclistes et PMR). Sentiers le long des terrains de football et des potagers urbains. Le Quartier la Roue et entourant la place Bizet sont relativement coupés du Parc des Etangs.	 recommandation ambitieuse	Il y a 9 entrées pour piétons et cyclistes, la liaison piétonne au centre sera exclusivement réservée aux "modes doux" et devra être accessible aux cyclistes et PMR, circulation rapide possible vers les transports en commun. La liaison cycliste vers le quartier des Etangs n'est pas possible à cause des escaliers existants. Des pistes cyclables devront être créées et sécurisées afin de favoriser ce mode de déplacement à l'origine et à destination notamment de l'école. (n° 78 SPA)
évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Cheminement piéton et cycliste présent entre la Route de Lennik et la Rue Delwart qui donne sur le square Jean Hayet. Pas de piste cycliste dans le reste du périmètre.	 non atteint	La recommandation de créer et sécuriser des pistes cyclables afin de favoriser ce mode de déplacement à l'origine et à destination notamment de l'école reste d'application. A cause du manque des traversées initialement prévues à hauteur du site De Lijn, en particulier les routes alternatives entre l'école et la future gare RER doivent être améliorées.

66 Le projet prévoit des aménagements spécifiques pour les itinéraires cyclables (ICR) qui traversent le site (périmètre régional, d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas d'ICR qui traverse le périmètre	∅	Pas d'ICR qui traverse le périmètre
évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	l'ICR C traverse la partie nord-est du périmètre		Pas de recommandation

MOB 02 - Adapter l'infrastructure et le bâti

MOB 02.01 Inciter au cheminement doux

1 Les affectations prévues sont-elles diversifiées et permettent de limiter le besoin en déplacement des futurs utilisateurs du quartier (périmètres d'études et opérationnel)?

2 Les espaces prévus pour les équipements et services permettent-ils de répondre aux futurs besoins du quartier, et aux besoins existants aux alentours (périmètre d'études et opérationnel)?

3 La densité prévue par le plan permet-elle d'assurer une clientèle à des commerces de proximité et autres équipements?

MOB 02.02 Stationnement et entretien du vélo

67 Le plan localise-t-il le développement d'emplacements de stationnement vélo de courte durée aux endroits stratégiques du quartier ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Stratégie PPAS
	Aucun emplacement pour vélos dans le périmètre, aux abords du périmètre: des emplacements non-couverts sur la place de la Roue, des emplacements couverts et non couverts à côté de l'accès à la station de métro sur la place Bizet, des emplacements couverts au sein du parking de transit à hauteur de la place Bizet, implantation d'un parking vélos à hauteur de "Stadium" (Bld. Théo Lambert) prévue.	 recommandation ambitieuse	Pas d'info dans le PPAS, mais dans le RIE, il est recommandé de créer des parkings extérieurs le long de la voirie piétonne, à proximité de la future école et sur la rue Pierre Schlosser.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Plusieurs emplacements de vélos le long du cheminement piéton et cycliste, abri de 93 vélos sur le site de la nouvelle école.	 atteint	La recommandation de prévoir des emplacements à hauteur de la Rue Pierre Schlosser reste d'application. Pour les emplacements des vélos dans les immeubles, la législation en vigueur est applicable (Titre II - Normes d'habilité des logements et Titre VIII - Les normes de stationnement en dehors de la voie publique du RRU).

MOB 02.03 Transports en commun

68 Le projet prévoit une spécialisation des voiries et un aménagement du passage des transports en commun en fonction de cette spécialisation ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Stratégie PPAS
	Un accès carrossable pour les bus le long de la Chaussée de Mons du site De Lijn est présent, pas de circulation de transports en commun dans le périmètre	 recommandation "standard"	Pas nécessaire sauf en cas de maintien du site De Lijn (accès à maintenir)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Un accès carrossable pour les bus le long de la Chaussée de Mons du site De Lijn est présent, pas de circulation de transports en commun dans le périmètre	 atteint	Accès au site De Lijn à maintenir

MOB 02.04 Gestion du stationnement automobile

69 Le plan limite-t-il le nombre d'emplacements de stationnement ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Stratégie PPAS
	Dans le périmètre: stationnement latéral sur les voiries (sauf Rue Delwart, tronçon sud de la route de Lennik et tronçon nord de la rue des Trèfles), hors voirie environ 20 places à hauteur des terrains de football (rue Pierre Schlosser et rue du Bouquet), environ 10 places sur la zone de recul à l'angle de la route de Lennik et de la rue des Trèfles, quelques places hors voirie à hauteur de maisons de la rue des Trèfles et de la rue Delwart, parking privé de l'entreprise EGTA d'environ 50 places et parking privé de De Lijn (environ 20 places pour les bus et 60 places pour le personnel). En dehors du périmètre: parking de 180 places à proximité de la place Bizet et parking de 199 places à proximité de la station de métro CERIA, 115 à hauteur des chemins d'accès des logements entre rue des Trèfles, route de Lennik et le chemin de fer.	 recommandation assez poussée	Le nombre d'emplacements ne sera pas limité, vu les nouvelles affectations prévues. Les parkings à destination des immeubles à appartements seront situés prioritairement aux niveaux inférieurs des immeubles, pour l'école le parking peut être aménagé en surface en s'intégrant dans des abords verdurisés et en souterrain, des zones Kiss&Ride sont prévues, emplacements également disponibles le long de la place piétonne et du cheminement piéton, dans la zone de forte mixité le stationnement sera partiellement en voirie et en sous-sol, les parkings publics prévus sont le parking Rue Pierre Schlosser (+/- 50 places) et le parking sous la place publique (+/- 150 places).
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Parking + Kiss&Ride à hauteur de la nouvelle école, emplacements le long des nouvelles voiries bien marqués et donc limité par rapport aux voiries existantes, parking à hauteur du terrain de football pas encore présent, la place publique n'est pas possible parce que De Lijn est encore présent sur ces terrains existants.	 atteint	Pas de recommandations

70 Le nombre de places de stationnement sur la voie publique est-il limité au profit de poches de stationnement hors voirie ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Stratégie PPAS
	Dans le périmètre: stationnement latéral sur les voiries (sauf Rue Delwart, tronçon sud de la route de Lennik et tronçon nord de la rue des Trèfles), hors voirie environ 20 places à hauteur des terrains de football (rue Pierre Schlosser et rue du Bouquet), environ 10 places sur la zone de recul à l'angle de la route de Lennik et de la rue des Trèfles, quelques places hors voirie à hauteur de maisons de la rue des Trèfles et de la rue Delwart, parking privé de l'entreprise EGTA d'environ 50 places et parking privé de De Lijn (environ 20 places pour les bus et 60 places pour le personnel).	 recommandation assez poussée	Parcage bilatéral dans les voiries de ceinture et des voiries locales, parking public dans la rue Pierre Schlosser d'environ 50 places, stationnement en bordure de la place publique, le reste des emplacements est prévu hors voirie (y inclus la possibilité d'un parking public sous la place publique)
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Parking école hors voirie, Kiss & Ride ce qui évite le parcage de longue durée, parkings nouvelles habitations hors voirie	 atteint	Pas de recommandations

MOB 02.05 Gestion de la circulation automobile

71 Le plan prévoit-il une limitation de la vitesse des véhicules selon la spécialisation du réseau ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Vitesse maximum de 50 km/h	 recommandation ambitieuse	Le RIE mentionne la possibilité d'installer des dispositifs 'ralentisseurs' sur les voiries résidentielles et des resserrements sur les voiries de ceinture et recommande la mise en zone 30 des rues Delwart et James Cook à hauteur de la nouvelle école.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Vitesse maximum de 30 km/h dans tout le quartier	 atteint	La recommandation du RIE d'installer des dispositifs 'ralentisseurs' sur les voiries résidentielles et des resserrements sur les voiries de ceinture reste d'application.

72 Le plan maximise-t-il le nombre de logements situés dans une zone de trafic apaisé (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Le site est entouré par plusieurs voiries supportant un important trafic routier. Il y a une problématique de trafic parasite sur les voiries à vocation locale dans et bordant le périmètre en heure de pointe.	 recommandation "standard"	Pas d'info dans le RIE. Le RIE mentionne que les immeubles de logements sont bien équilibrés par rapport au réseau de voiries et son plan de circulation. Les mesures proposées : aménagements des voiries résidentielles locales avec une circulation en sens unique organisée en boucle, aménagements de voiries résidentielles "de ceinture" avec une circulation à double sens, aménagement d'une voirie inter-quartier piétonne avec une circulation en sens unique sur contre-allées carrossables locales, aménagement de la rue P. Schlosser à sens unique, mise en sens unique en sortie de ville de la route de Lennik (entre le boulevard Maurice Carême et le premier tournant à 90° de la route de Lennik), mise en zone 30 des rues Delwart et James Cook
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Le site est entouré par plusieurs voiries supportant un important trafic routier. La Route de Lennik est partiellement fermée (excepté circulation locale) pendant les travaux donc le trafic de transit n'est pas possible actuellement. Le cheminement piéton et cycliste entre la Route de Lennik et la Rue Delwart est réalisé.	 atteint	Les recommandations du RIE restent d'application: aménagements des voiries résidentielles locales avec une circulation en sens unique organisée en boucle, aménagements de voiries résidentielles "de ceinture" avec une circulation à double sens.

73 Le projet prévoit un centre de tri commun pour les livraisons (périmètre opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas présent actuellement	 recommandation "standard"	Le RIE recommande de prévoir des aires de livraison accessibles aux camions dans la zone de forte mixité.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas présent actuellement	 non atteint	La recommandation du RIE reste d'application: prévoir des aires de livraison accessibles aux camions dans la zone de forte mixité.

74 Le projet prévoit-il un itinéraire optimisé pour les poids lourds (+stationnement longue durée) le cas échéant (périmètres opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas présent actuellement	∅	
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas présent actuellement		La recommandation du RIE reste d'application: prévoir des aires de livraison accessibles aux camions dans la zone de forte mixité.

75 Le plan optimise-t-il les livraisons au sein du quartier (périmètres d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Pas présent actuellement	 recommandation "standard"	Le RIE recommande de prévoir des aires de livraison accessibles aux camions dans la zone de forte mixité.
Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Pas présent actuellement	 atteint	La recommandation du RIE reste d'application: prévoir des aires de livraison accessibles aux camions dans la zone de forte mixité.

MOB 03 - Permettre les alternatives à la voiture privée et développer les services à la mobilité

76 Le plan prévoit-il que les logements soient situés à proximité (<300 m à pied) d'une borne de voiture partagées (périmètres d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	Station Cambio la plus proche "Bizet" se situe à 600 m à pied du périmètre	 recommandation "standard"	Pas de stations cambio existantes à moins de 300 m à pied

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les nouvelles maisons se situent à environ 1 km à pied de la station Cambio la plus proche "Bizet".	 non atteint	Il est recommandé d'étudier l'installation d'une nouvelle station de voitures partagées pendant le développement du nouveau quartier ensemble avec le quartier "la Roue" et les nouveaux développements au sud du périmètre (habitations, logements pour étudiants).

77 Le plan prévoit-il que les logements soient situés à proximité (<300 m à pied) d'une borne de vélo partagés (périmètres d'étude et opérationnel) ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol	Diagnostic RIE	Ambitions PPAS/RIE	Strategie PPAS
	La station Villo "La Roue" se situe sur le Chaussée de Mons à hauteur du périmètre.	 recommandation ambitieuse	La partie est-nord-est du PPAS se situe à moins de 300 m à pied de la station Villo

Évaluation	État d'avancement 2017	Ambition atteinte ?	Recommandations supplémentaires
	Les nouvelles maisons se situent à 400 m à pied de la station Villo "La Roue". Il n'y a pas de services de vélos dans ou à proximité du périmètre. Il y a 1 magasin vélos dans le périmètre (Rue de Trèfles).	 non atteint	Il est recommandé d'étudier l'installation d'une nouvelle station de vélos partagés pendant le développement du nouveau quartier ensemble avec les nouveaux développements au sud du périmètre (habitations, logements pour étudiants). Il est également recommandé d'installer une borne de réparation des vélos dans ou à proximité du périmètre.

MOB 04 - Chantier

Pas d'indicateurs au stade du PPAS

Annexe 4 Info-fiche « Espèces végétales indigènes et conseillées »

ESPÈCES VÉGÉTALES INDIGÈNES ET CONSEILLÉES

Liste d'espèces indigènes ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, susceptibles d'être plantées aux abords des bâtiments en milieu urbain et suburbain

REMARQUE PREALABLE :

Certaines plantes listées ci-après sont à éviter en présence de petits enfants car elles peuvent être toxiques pour l'être humain. Vous trouverez sur le site du Centre Antipoisons une sélection de plantes toxiques les plus courantes. <https://www.centreatipoisons.be/nature/plantes/les-plantes-toxiques>

Il est difficile de n'avoir aucune plante dangereuse. L'éducation des petits enfants est dès lors nécessaire. Il faut leur apprendre à ne pas toucher aux plantes et à ne pas porter à la bouche des plantes ou des baies sans demander d'abord l'avis d'un adulte.

LEGENDE :

RBC : Région de Bruxelles-Capitale.

B : indigène en Belgique à l'état naturel sur d'autres types de sols (voire sous d'autres types de microclimats) mais normalement pas en Région bruxelloise.

Floraison : les dates de floraison mentionnées peuvent varier selon l'exposition, le microclimat local et la météo des semaines qui précèdent.

LIGNEUX

Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Haie taillée	Haie libre	Bosquets & bandes boisées	Isolés	Hauteur	Type sol	Floraison	Coloration automnale	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
x	Aubépine à un style	Crataegus monogyna	x	x	x	x	2 à 8 m	Sec à peu humide	Mai - juin	x	Mellifère, intérêt pour les oiseaux	Floraison
B	Aubépine à deux styles	Crataegus laevigata		x	x	x	2 à 7 m	Sec à peu humide	Mai - juin	x	Mellifère, intérêt pour les oiseaux	Floraison
x	Aulne glutineux	Alnus glutinosa			x		Jusqu'à 20 m	Humide à inondé	Février		Intérêt pour les oiseaux; fixe les berges	Lié aux zones humides et à l'eau
x	Bouleau verruqueux	Betula pendula			x	x	20 m et plus	Sec à peu humide	Avril	x	Intérêt pour les oiseaux	Couvert léger
x	Bourdaie	Frangula alnus		x	x		3 m	Acide, peu humide à humide			Fruits pour les oiseaux	Pour sous-bois clair
x	Cerisier à grappes (1)	Prunus padus (1)			x			Peu humide à humide	Avril		Intérêt pour les oiseaux	Floraison
x	Chêne pédonculé	Quercus robur			x	x	25 m et plus	Drainé à humide	Mai	x	Très grand intérêt	Majestueux isolé
x	Chêne rouvre	Quercus petraea			x		25 m et plus	Moyennement sec à normal	Mai	x	Très grand intérêt	Majestueux isolé
	Châtaignier	Castanea sativa			x	x	25m et plus	Normal, sans calcaire	Juin	x	Intérêt pour la faune	Majestueux isolé
x	Charme	Carpinus betulus	x	x	x	x	10 à 20 m	Moyennement sec à peu humide	Avril - mai	x		Marcescent
	Cognassier	Cydonia oblonga		x		x	5 m et plus	Normal	Mai - juin		Mellifère	Floraison, vergers
B	Cornouiller mâle	Cornus mas		x	x	x	2 à 6 m	Très sec à normal, non acide	Mars		Mellifère, fruits pour les oiseaux	Floraison précoce



Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Haie taillée	Haie libre	Bosquets & bandes boisées	Isolés	Hauteur	Type sol	Floraison	Coloration automnale	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
x	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	x	x	x	x	2 m	Sec à humide	Mars - avril		Fruits pour les oiseaux	
x	Eglantier	Rosa canina		x			2 m	Moyennement sec à normal	Juin - juillet		Fruits et abri pour les oiseaux	Floraison
x	Erable champêtre	Acer campestre	x	x	x	x	10 à 15 m	Sec à moyennement humide		x		Feuillage ; idéal pour haies ou parkings
x	Frêne commun	Fraxinus excelsior			x	x	20 m et plus	Peu humide à humide				Intéressant isolé ou en alignement
x	Fusain d'Europe	Euonymus europaeus		x			2 à 5 m	Sol calcaire normal à peu humide				Très jolis fruits bicolores
	Griottier (1)	Prunus cerasus (1)		x		x	2 à 6 m	Sol normal	Avril - mai		Fruits	Floraison
x	Houx	Ilex aquifolium	x	x	x		2 à 10 m	Sol normal à peu humide			Fruits pour les oiseaux	Semper-virent
x	Merisier (1)	Prunus avium (1)			x	x	10 à 25 m	Sol normal à peu humide	Avril	x	Mellifère, fruits	Floraison
	Néflier	Mespilus germanica		x		x	2 à 5 m	Sol sec à normal, calcaire	Mai - juin			Floraison
B	Nerprun	Rhamnus cathartica		x		x	3 m	Sol calcaire, sec à humide			Fruits pour les oiseaux	Sous-bois clairs et lisières
x	Noisetier	Corylus avellana		x	x		4 à 6 m	Sol normal à peu humide	Février	x	Fruits pour oiseaux et mammifères	
	Noyer commun	Juglans regia				x	20 à 30 m	Sol normal à peu humide, (parfois assez sec)				Intéressant en alignement ou isolé
x	Orme champêtre	Ulmus minor		x	x	x	10 à 30 m	Sol sec, assez riche	Mars - avril		Papillons rares	
	Peuplier blanc	Populus alba			x	x	20 à 30 m	Sol normal à humide				En alignement ou isolé
	Peuplier grisard	Populus canescens			x	x	20 à 30 m	Sol normal à humide				En alignement ou isolé
x	Peuplier tremble	Populus tremula			x	x	15 à 25 m	Sol normal à humide				En alignement ou isolé
	Poirier commun	Pyrus communis				x	6 à 12m et plus	Sol normal	Avril - mai		Très intéressant	En verger ou isolé, floraisons
B	Pommier	Malus sylvestris		x		x	6 à 10 m	Sol normal	Avril - mai			En verger ou isolé; floraisons
x	Prunellier (1)	Prunus spinosa (1)		x			1,5 à 4 m	Tous types de sols	Mars - avril		Oiseaux, insectes	Floraison précoce
x	Saule blanc	Salix alba		x	x	x		Pas sur sol sec	Avril - mai		Oiseaux cavernicoles, insectes	Têtards en alignement
x	Sorbier des Oiseleurs	Sorbus aucuparia			x	x	6 à 12 m	Sol acide	Mai	x	Fruits	Floraison, fructification
x	Tilleul à grandes feuilles	Tilia platyphyllos			x	x	25m et plus	Sol sec à normal	Juin - juillet	x	Mellifère	En alignement ou isolé
x	Tilleul à	Tilia cordata			x	x	30 m et	Sol sec à	Juin - juillet	x	Mellifère	En



Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Haie taillée	Haie libre	Bosquets & bandes boisées	Isolés	Hauteur	Type sol	Floraison	Coloration automnale	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
	petites feuilles						plus	normal				alignement ou isolé
x	Troène commun	Ligustrum vulgare	x	x			1,5 à 3 m	Sol sec à normal, calcaire	Juin			
x	Viorne obier	Viburnum opulus	x	x			2 à 4 m	Sol normal à humide	Mai - juin		Fruits	Fruits en hiver

(1) D'autres espèces de Prunus sont envahissantes

PLANTES GRIMPANTES

Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Usage	Hauteur	Type sol	Exposition	Floraison	Aspects biodiversité	Aspects paysagers et gestion
x	Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum	sur armatures	5 m	Sol acide	Ensoleillé	Mai - Juin		Fleurs parfumées
x	Clématite des haies	Clematis vitalba	sur armatures	5 m et plus	Calcaire, sec à normal	Ensoleillé	Juillet - août		Fruits à plumeaux, plante volubile
	Glycine sp.	Wisteria sp.	sur armatures	5 à 10 m	Pas trop sec	Ensoleillé	Avril - Juin		Floraison
	Hortensia grimpant	Hydrangea petiolaris	Murs ombragés	5 à 10 m	Sol normal à peu humide	Ombre	Été		Floraison sur support vertical
x	Lierre	Hedera helix	Murs, clôtures en treillis couvre-sols	30 m et plus	Tous types de sols	Ensoleillé à ombragé	Septembre - octobre	Mellifère, fruits, abri pour la faune	Sempervirent ; pour murs verts ; <i>doit être géré</i>
	Vigne	Vitis vinifera	Murs, treillis, pergolas	10 m	Sec à normal ; craint l'humidité	Ensoleillé		Fruits	Coloration automnale ; couvert assez léger

COUVRE-SOLS

Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Type sol	Exposition	Floraison	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
B	Alchémille à lobes aigus	Alchemilla vulgaris	Sol normal à peu humide	Ensoleillé	Mai		
x	Aspérule odorante	Galium odoratum		Mi ombre	Mai		Floraison
B	Géranium des prés	Geranium pratense	Sol normal à peu humide	Peu ombragé à ensoleillé	Mai	Mellifère	Floraison
x	Lamier jaune (2)	Lamium galeobdolon (2)	Sol moyennement sec à normal	Mi ombre	Mai		Floraison
x	Lierre	Hedera helix	Tous types de sols	Ensoleillé à ombragé	Septembre - octobre	Mellifère, fruits abris pour la faune	Couverture verte permanente
x	Petite pervenche	Vinca minor	Sol normal	Mi ombre	Avril		Floraison

(2) Eviter les formes ornementales (peuvent être envahissantes)

TOITURES EXTENSIVES

Indigène en RBC	Nom français	Nom scientifique	Humidité	Ensoleillement	Floraison
B	Arabette des sables	Cardaminopsis arenosa	Sec	Maximum	Avril
x	Bec de cigogne	Erodium cicutarium cicutarium	Sec à moyen	Maximum	Juin
x	Luzerne lupuline	Medicago lupulina	Sec à normal	Maximum	Juillet
x	Orpin âcre	Sedum acre	Sec	Maximum	Mai - juin
	Orpin bâtard	Sedum spurium	Sec	Maximum	Juillet - août
B	Orpin blanc	Sedum album	Sec	Maximum	Juin - juillet
B	Orpin doux	Sedum sexangulare	Sec	Maximum	Juillet - août
x	Vipérine	Echium vulgare	Sec à moyen	Maximum	Juin

PLANTES D'OMBRE

Voir :

http://www.natagora.be/fileadmin/Nature_au_Jardin/Fiche_conseil/fiche_NATAGORA_NAJ_liste_plantes_ombre_BIL_080509.pdf

PLANTES AQUATIQUES

Indigène en RBC	Nom français	Scientifique	Profondeur eau	Exposition	Floraison	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
B	Butome en ombelle	Butomus umbellatus	Eaux peu profondes	Ensoleillé	Juin		Floraison
B	Comaret	Comarum palustre	Rives, marais	Ensoleillé		Rem : eaux acides	
x	Cornifle immergé	Ceratophyllum demersum	De 0 à 1,2 m	Plein soleil		Refuge faune aquatique	
B	Grande douve	Ranunculus lingua	Marais	Ensoleillé	Juin		Floraison
x	Iris des marais	Iris pseudacorus	Eaux peu profondes	Plein soleil à mi ombre	Mai		Floraison
x	Laïche aiguë	Carex acuta	Rives, prairies humides, marais	Ensoleillé	Mai		
x	Laïche des rives	Carex riparia		Ensoleillé	Avril - mai		
x	Laïche des marais	Carex acutiformis		Ensoleillé	Avril - mai		
x	Lychnis fleur de coucou	Lychnis flos-cuculi	Prés humides	Plein soleil	Mai		Floraison
x	Myriophylle en épi (3)	Myriophyllum spicatum (3)	De 0 à 0,8 m; eaux plutôt eutrophes	Plein soleil		Refuge faune aquatique	
B	Nénuphar blanc	Nymphaea alba	De 0,8 à 1,2 m	Plein soleil	Juillet - septembre		Floraison



Indigène en RBC	Nom français	Scientifique	Profondeur eau	Exposition	Floraison	Aspects biodiversité	Aspects paysagers
x	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>	Prés humides, fossés	Plein soleil à mi ombre	Mars - avril		Floraison précoce
B	Potamot à feuilles luisantes	<i>Potamogeton lucens</i>	De 0 à 1,2 m; eaux riches en bases	Plein soleil		Refuge faune aquatique	
x	Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i>	De 0 à 0,5 m	Plein soleil		Refuge faune aquatique	
x	Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	Rives, prairies humides, fossés	Plein soleil à mi ombre	Juin		Floraison
x	Roseau	<i>Phragmites australis</i>	Eaux peu profondes	Plein soleil	Juillet - octobre	Abri avifaune	Intéressant en hiver
x	Rubanière rameux	<i>Sparganium erectum</i>	Rives, fossés	Plein soleil	Juin - septembre	Abri pour la faune	
x	Sagittaire	<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Eaux peu profondes à assez profondes (2 m)	Plein soleil	Juin - août		

(3) D'autres espèces de *Myriophyllum* peuvent devenir envahissantes

AUTRES SOURCES UTILES

- www.bomenwijzer.be (en néerlandais)
- vade-mecum technique sur les arbres (en néerlandais) : http://www.natuurenbos.be/sites/default/files/inserted-files/technisch_vademecum_bomen.pdf
- brochure sur les alternatives aux plantes invasives : <http://www.alterias.be/fr/liste-des-plantes-invasives-et-des-plantes-alternatives/les-plantes-alternatives>
- vade-mecum technique sur les plantes invasives (en néerlandais) : http://www.natuurenbos.be/sites/default/files/inserted-files/technisch_vademecum_beheer_van_invasieve_uitheemse_planten.pdf
- guide « pour plus de biodiversité : plantons local » : <http://www.strasbourg.eu/ma-situation/professionnel/gerer-mon-entreprise/plantons-local>

Annexe 5 Glossaire

B

Barrière urbaine

Barrière physique créant un effet de coupure, allongeant les cheminements et empêchant la continuité des parcours en modes actifs.

Exemples : voies de chemin de fer, voie d'eau, îlot très large, ...

C

Charte de Quartier Durable

Contrat d'objectifs entre plusieurs partenaires. Elle permet d'imposer des objectifs de performances dans les contrats de cession de terrain et aussi d'intégrer des objectifs de performance dans les cahiers des charges. Cette charte doit être donnée à tous les partenaires et constitue le socle de culture commune.

Coefficient de biotope par surface

Le coefficient de biotope par surface est le rapport sur tout le terrain entre les surfaces écoaménageables et la superficie totale du terrain.

Le mode de calcul de ce coefficient est défini par la formule suivante :

$\sum (\text{surfaces éco-aménageables} \times \text{facteur de pondération respectif}) \geq \text{superficie du terrain} \times \text{coefficient de biotope}$. Les types de surfaces écoaménageables ainsi que leur facteur de pondération sont identifiés dans le tableau ci-dessous :

TYPE DE SURFACE	FACTEUR DE PONDÉRATION	DESCRIPTION
Surface imperméable	0,0	La surface ne laisse passer ni l'air, ni l'eau. Aucune végétation. Ex. : béton, asphalte, aménagement avec sous-sol imperméable.
Surface partiellement imperméable	0,3	La surface laisse passer l'eau et l'air. Aucune végétation. Ex. : klinkers, dalles de mosaïque, dalles avec sous-couche de sable ou de gravier.
Surface semi-ouverte	0,5	La surface laisse passer l'eau et l'air. Infiltration possible. Végétation présente. Ex. : gravier couvert d'herbe, dalles gazon, etc.
Surface avec végétation sur couche de substrat fine	0,5	Surface avec végétation (extensive) sur les façades, constructions souterraines ou toits plats avec une couche de substrat de moins de 20 cm.
Surface avec végétation sur couche de substrat épaisse	0,7	Surface avec végétation (intensive) sur les constructions souterraines ou toits plats avec une couche de substrat de plus de 20 cm.
Surface avec végétation en pleine terre	0,8	Végétation en pleine terre (ex. : pelouse)
Surface avec végétation variée en pleine terre	1,0	Végétation en pleine terre avec une diversité biologique importante (ex. : arbres, buissons, prairies fleuries, étangs, etc.).
Façades vertes (hauteur min. d'1,80 m)	0,4	Végétation intensive (couvrant > 50 %) sur ou le long de façades, murs de jardin, etc. (surface sur le plan vertical).

Comité de pilotage Voir Structure de coordination

Compacité

La compacité d'un quartier peut-être mesurée via l'indice P/S. Il permet d'estimer le nombre moyen d'étages que présentent les constructions, puisqu'il rapporte la surface totale de plancher brute (P) sur la superficie d'emprise au sol des bâtiments (S). Optimiser ce rapport permet de libérer de la surface au sol pour des espaces ouverts, mais aussi une meilleure performance énergétique.

Coordinateur de projet

Nommé par le comité de pilotage, il est responsable du suivi des engagements techniques, financiers et juridiques.

E

Équipe de projet multidisciplinaire

Équipes de projets constituées de différents types d'experts intervenant à différents stades du projet (diagnostic, masterplan, conception, travaux, ...)

Exemples de spécialités : Architecture, urbanisme, paysage, vitalité sociale, participation citoyenne, économie (sociale, circulaire, résiliente...), microclimat, acoustique, hydrologie, écologie, matériaux, performance énergétique, mobilité, analyse financière, ...

Espace ouvert structurant

Espaces non bâtis, tant verts que minéralisés, tant publics que privés, permettant une meilleure compréhension du quartier (lisibilité), de ses espaces publics et de la hiérarchie entre ces espaces et les voiries et entre espace public ou plus privé.

Exemples : développement de perspectives et de vues ouvertes, identification de points de repères, mise en valeur du patrimoine (bâti ou non) par l'éclairage, mise en place d'éléments ponctuant les parcours (végétation, art,...), choix des matériaux, leur couleur, leur agencement et le type de pose, choix du mobilier urbain,....

Espaces extérieurs partagés

Espaces extérieurs, verts ou non, publics ou semi-privés, ouverts ou non aux quartiers alentours.

Exemples : Jardins/cours partagé(e)s, espaces destinés à l'agriculture collective (non-professionnelle), à l'élevage collectif,...

Espaces extérieurs transformables

Solutions qui permettent dès la conception du projet, de moduler physiquement les espaces selon les fonctions désirées/nécessaires en fonction de l'évolution des usages et des besoins. Une attention particulière est donnée à l'emplacement, l'accessibilité, etc.

F

Façade calme

Façade dont le Lden est inférieur de 20 dB(A) à celui de la façade la plus exposée.

Fonctions écosystémiques

Services naturellement rendus par les écosystèmes. Un écosystème de qualité sera plus performant et pourra rendre plus de services.

Exemples : services récréatifs, bien être, productifs, qualité des eaux, lutte contre les îlots de chaleur, ...

G

Gestion différenciée

Façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins, mais bien les adapter aux caractéristiques et fonctions de ces espaces.

Exemples : Fauche tardive, pré fleuris, tonte différenciée, paillage, parterres de vivaces, haies diversifiées, ...

Gestion par typologie d'espace vert Voir Gestion différenciée

I

Indigène

Une espèce végétale est indigène en Belgique si la Belgique se situe dans la zone de diffusion naturelle de l'espèce.

L

Logements sociaux

Logements fournis dans le cadre d'une politique sociale, permettant l'accès à un logement dont le loyer est calculé sur base des revenus.

M

Maillage actif

Maillage piétonnier, maillage cyclable. Trottoirs, pistes cyclables, promenades, chemins, sentiers, passages empruntés par les modes actifs.

Maillage bleu

Trame bleue du réseau écologique bruxellois. Il comprend les eaux de surface et le cycle de l'eau en général.

Maillage vert

Trame verte du réseau écologique bruxellois. Il comprend les espaces verts et continuités vertes.

Maitre d'ouvrage

Personne (morale, privée ou publique) pour le compte de laquelle sont réalisés les ouvrages de bâtiment ou d'infrastructure.

N

Noyau commercial de proximité

Petite zone de centralité offrant les services de plusieurs commerces de proximité (ex : pharmacie, boulangerie, épicerie, librairie...). Il peut être situé dans ou hors du quartier.

P

Participation

Le degré de participation se définit sur une échelle de 5 : l'information, la sensibilisation (formation), la consultation, la concertation, la coproduction. Les parties prenantes comprennent les habitants et usagers (présents et futurs), les investisseurs, les institutions, les entreprises et les associations.

Parties prenantes

Acteur activement ou passivement concerné par le projet, dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement par sa réalisation ou non réalisation.

Elles sont de trois types : les parties prenantes techniques (bureaux d'études, promoteur immobilier, financier...), les parties prenantes institutionnelles (maitre d'ouvrage, institutions publiques), les parties prenantes locales (institutions privées, associations locales, futurs utilisateurs du site).

Périmètre d'étude

(Aussi périmètre d'observation) Périmètre élargi par rapport au périmètre opérationnel, permettant de remettre en contexte le quartier étudié. Ce périmètre est à définir en fonction du projet, par exemple sur base des secteurs statistiques ou quartiers du monitoring.

Périmètre opérationnel

Périmètre de l'intervention, défini par le maitre d'ouvrage

Pertes de transmission

Les pertes par transmission reprennent toutes les pertes de chaleur à travers les éléments séparatifs entre le bâtiment et l'environnement extérieur, le sol et des structures voisines non chauffées.

Pollution des sols

Lorsque le site contient une ou plusieurs parcelle(s) en catégorie 0, ou même parfois des parcelles hors inventaire, le sol peut présenter une mauvaise qualité. Il est essentiel de répondre au moins à la question « y a-t-il une pollution ou non? » pour éviter de coûteuses surprises.

R

Réseau écologique

Réseau visant une protection des zones centrales et un renforcement des zones de développement afin d'assurer un meilleur accueil de la nature à Bruxelles. Les zones de liaison établissent des corridors écologiques entre les zones centrales et de développement.

Ressources économiques et sociales

Acteur économique ou social clé, tel que association sans but lucratif, coopérative, guichet d'entreprise local, maison de l'emploi, entreprises travaillant en insertion socio-professionnelle, acteurs publics, PME, etc., possédant des savoir-faire dans divers domaines d'activités (production, service, artisanat, industriel, restauration, secteur bancaire, création de bijoux, production de bois, ...), avec des surfaces dédiées existantes ou prévues au sein du quartier et ses alentours.

S

Spécialisation du réseau

Hiérarchisation des voiries en fonction de leur typologie et du type de fonctions qu'elles desservent.

Stratégie de développement territorial

Choix stratégiques en matière de développement économique basés sur le diagnostic, les forces/faiblesses et opportunités/menaces du territoire ainsi que les ressources mobilisables. Une bonne stratégie s'appuie sur une sélection d'acteurs dynamiques, repose sur des données concrètes, répond à des attentes du territoire et s'articule avec la stratégie globale de la commune/région. Elle aboutit sur un programme d'actions décidé de manière commune entre les acteurs.

Structure de coordination

(Aussi Comité de pilotage) Elle définit les orientations du projet, orchestre sa mise en œuvre et valide les différentes étapes. Elle associe souvent le maître d'ouvrage et les institutions publiques parties prenantes du projet.

Surface active

Surface d'un espace pondérée par le coefficient de ruissellement du revêtement pour une pluie courante. La surface active correspond donc à la surface effective qui génère un ruissellement et informe donc sur l'imperméabilité d'une surface.

T

Typologie d'espace vert

Types de milieux semi-naturels.

Exemples : zone de fauchage tardif ou de prairie fleurie, haie d'espèces mélangées, zone humide ou plan d'eau temporaire ou non, pelouse, ...

V

Vitalité sociale

Ressources non monétaires des quartiers et leurs impacts sur la satisfaction et le bien-être des habitants.

Z

Zone de confort acoustique

Quartiers d'habitation exposés à un niveau sonore inférieur à un Lden de 55 dB(A) et présentant une faible densité d'activités génératrices de nuisances sonores (industries, transports, Horeca, commerces, soirées, commissariats ou caserne de pompiers) ou espaces verts de plus de 1ha où le niveau de bruit des transports terrestres est inférieur à un Lden de 55 dB(A) sur au moins 50% de leur superficie ou longueur.

Zone de trafic apaisé

Zone munie d'aménagements visant à limiter la vitesse de circulation des véhicules dans un objectif de cohabitation des usages. Ce sont par exemple des zones 30, des zones de rencontres, ou des espaces partagés.